

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12<sup>ME</sup> ANNÉE, No 601.—SAMEDI, 9 NOVEMBRE 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. LE CHANOINE RACICOT, LE NOUVEAU VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.—Photo. Laprés & Lavergne

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1895

## SOMMAIRE

TEXTE. — Chronique. — M. le chanoine Z. Racicot, par J. St. E. — Chronique européenne, par Raoul Bresseau. — Nouvelle historique canadienne : Le Bison Rouge, par Firmin Picard. — Sur la terre d'évangéline en 1865, par L.-H. Tremblay. — Correspondance étrangère : Lettre du Brésil, par Pierre-B. de Boucheville. — Les dernières résistances Hovas. — Le monument de Chateauguay. — M. le chanoine O'Bryan. — Shortis condamné à mort. — S. M. Charles Ier, roi de Portugal (avec portrait). — Petite poste en famille. — Le retour des champs (avec gravure), par Jean des Erables. — Compatriote de marque. — Renseignements divers. — Primes du mois d'octobre. — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Les échecs. — Feuilleton : La mendiante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES. — Portrait de M. le chanoine Racicot, le nouveau vice-recteur de l'Université-Laval. — La guerre à Madagascar. Le drapeau français à Tananarive ; Prise de Tananarive : Les dernières résistances Hovas. — Portraits : Monsignor O'Bryan, décédé ; Le colonel Chs de Salaberry, le héros de la bataille de Chateauguay. — Vue du monument de Chateauguay, inauguré le 26 octobre dernier. — Portraits de M. et Mme Côté.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Le marquis de Dufferin et Ava, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a résigné ses titres et fonctions de "lord gardien des cinq ports et constable du château de Douvres" ; c'est le marquis de Salisbury que la reine a invité à les assumer à sa place : il en sera le cent cinquante et unième titulaire.

Le lord gardien est un grand officier de la Couronne et il possède, en cette qualité, l'usufruit du magnifique château de Walmer, sous la condition, il est vrai, qu'il le meuble à ses frais. Le poste de *lord warden* est ordinairement réservé aux grands seigneurs de naissance, comme la Jarretière ; William Pitt et, avant lord Dufferin, M. Smith, sont les deux seuls *commoners* qui y aient été appelés ; il était autrefois très bien rétribué. C'est pourquoi on le considère toujours comme un poste "de profit et d'honneur", mais le titulaire ne reçoit plus aucun salaire.

La démission de lord Dufferin cause quelque surprise, car la plupart des *lords wardens* qui l'ont précédé ont conservé leurs fonctions toute leur vie, et lord Dufferin ne les exerce

que depuis quatre ans tout juste. Cette retraite coïncide, on le sait, avec l'annonce de sa retraite diplomatique. On présente, à ce propos, comme probable la nomination de sir Philip Currie à l'ambassade de Paris. Sir Philip a quitté Constantinople, pour aller passer à Londres quelques semaines de congé.

\* \*

La reine d'Angleterre a, paraît-il, passé, comme la plupart des simples mortels, par une crise poétique.

Il y a quelques années, elle recueillit ses *Œuvres* et les envoya, sous un pseudonyme, à une importante revue anglaise. Inutile de dire qu'on ne se pressa pas de lui répondre.

Enfin, après de longues semaines d'attente, elle reçut un avis ainsi conçu :

"Votre envoi a été jeté au panier. Prière de ne plus nous en adresser d'autre."

La reine Victoria, qui rit beaucoup de l'incident, ajoute spirituellement :

"Et j'ai suivi ce judicieux conseil. J'ai même été plus loin ; depuis ce jour-là, j'ai définitivement renoncé au culte des Muses."

\* \*

La veuve de Napoléon III vient, à l'exemple de la reine Victoria, de terminer la rédaction de son testament, qui se trouve aujourd'hui déposé aux mains d'un des principaux solliciteurs de Londres.

Le testament de la reine d'Angleterre, dit-on, forme un volume de trois cents pages de parchemin, relié aux armes royales, dont le lord-chancelier, qui en est dépositaire, ignore lui-même la teneur.

Le testament de l'impératrice Eugénie est moins volumineux, il consiste en soixante feuillets de papier vélin, marqués d'un N couronné et brochés de chevreau mou.

On sait naturellement peu de chose des dispositions prises par l'ex-souveraine. Nous pouvons annoncer cependant qu'elle laisse un souvenir à chacun des 3,834 filleuls qu'elle a en France, ou à leurs héritiers.

L'ex-impératrice Eugénie est, en effet, la marraine de tous les enfants mâles nés le même jour que son fils Louis-Napoléon.

Elle a constamment gardé, dans un meuble composé de six tiroirs, les noms et les adresses de ces jeunes gens, qui ont trente-neuf ans depuis le 16 mars dernier.

L'impératrice Eugénie laisse, en outre, une somme assez importante aux enfants de la princesse Béatrice d'Angleterre, fille de la reine Victoria, et épouse du prince de Battenberg ; elle a choisi ce moyen d'exprimer sa gratitude envers la famille royale d'Angleterre.

\* \*

Vous savez qu'une millionnaire américaine qui se respecte un peu ne se fait habiller qu'à Paris, mais vous n'ignorez pas non plus que la douane réclame un droit de cinquante pour cent sur les toilettes importées, ce qui en augmente sensiblement le prix.

La douane, cependant, vient d'éprouver un rude échec à ce sujet.

Madame Astor ayant importé soixante-deux toilettes neuves, contenues dans dix-huit malles également neuves, on réclama les droits susdits et sur le refus de les acquitter, les jolies robes de soie et de dentelles furent saisies et vendues aux enchères.

M. Astor fit un procès à la douane. Son avocat soutint devant la Cour que la fortune de son client permettait à sa femme de ne jamais porter deux fois la même robe, et que les soixante-deux toilettes saisies n'étant qu'une faible partie de sa garde-robe, de-

vaient être exemptées de droits ; la Cour a reconnu le bien fondé des réclamations de M. Astor, et la douane a dû rembourser les toilettes aux prix portés sur les factures des couturières de Paris.

Il paraît que c'est juste, puisque la justice l'a décidé, mais il faut avouer qu'il est assez curieux de constater que c'est justement parce qu'une femme est déplorablement riche qu'elle a le droit de ne pas payer les frais de douane sur ses vêtements scandaleusement chers.

D'après le raisonnement de l'avocat du richissime Américain, Mme Astor pourrait importer trois cent soixante-cinq toilettes par an, et une de plus les années bissextiles, sans payer de droits.

Mais alors, si les millionnaires ont le droit de pas payer, qui donc va remplir le trésor ?

C'est bien simple, ce sont les non-millionnaires, les autres, nous tous.

*Old, old story !*

\* \*

La nouvelle de la prise de Tananarive, par l'armée française, a produit à Saint-Pétersbourg une excellente impression.

Sans parler des manifestations francophiles d'un caractère très enthousiaste, qui ont eu lieu dans les cercles de plusieurs régiments de la garde impériale, il y a lieu de signaler ce fait très important, qui se passe de commentaires :

Lorsque l'empereur eut pris connaissance de la dépêche annonçant que le drapeau français flottait sur Tananarive, il fit appeler M. de Chichkine, gérant du ministère des affaires étrangères, pendant l'absence du prince Lobanoff.

Dès son arrivée à Tsarskoïé-Sélo, M. de Chichkine fut reçu immédiatement par l'empereur, qui lui ordonna de télégraphier au baron de Mohrenheim que l'empereur avait appris avec la plus vive satisfaction la nouvelle de la victoire de la vaillante armée française, et qu'il l'invitait à féliciter le gouvernement de la République française et à se faire auprès de lui l'interprète des sentiments de joie de l'empereur de Russie.

\* \*

Le ministre de la police turque a informé les drogman des six ambassadeurs qu'une commission avait été nommée pour faire une enquête sur les arrestations d'Arméniens opérées depuis le 30 septembre.

Le ministre a déclaré que les personnes coupables de cruauté envers les prisonniers seraient sévèrement punies. Il a également fait connaître aux drogman que des ordres seraient donnés dans la soirée pour le retrait des troupes qui stationnent à l'entrée des églises.

Des désordres ont eu lieu ces jours derniers dans le district d'Ismid. Il y a eu quelques morts, mais l'ordre est maintenant rétabli.

Les troupes d'Yldiz-Kiosk ont été renforcées.

\* \*

Suivant le *Popolo Romano*, le roi Charles Ier, de Portugal, n'ira pas à Rome.

Le journal italien dit que le roi Humbert, ayant fait savoir au roi Charles qu'il le recevrait au Quirinal, et le Pape ayant déclaré que, dans ce cas, il ne recevrait pas le roi, ce dernier crut tourner la difficulté en proposant de visiter les souverains à Monza et d'aller ensuite rendre ses hommages au Pape. Mais le roi d'Italie ne voulut pas se prêter à cette combinaison, qui lui aurait semblé une capitulation devant le Vatican.

## M. LE CHANOINE Z. RACICOT

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le conseil universitaire de Laval vient de désigner M. le chanoine Racicot, procureur de l'archevêché de Montréal, primicier du chapitre et curé de la cathédrale de Montréal, au poste de vice-recteur de Laval à Montréal, vice M. l'abbé Proulx, démissionnaire.

C'est une excellente nomination, dont tout le monde se réjouit et félicite les autorités, ainsi que le digne élu, qui a eu la générosité d'accepter, sans hésiter, cette lourde charge. On en augure, à bon droit, de florissants destins pour l'importante institution catholique et nationale à laquelle M. le chanoine Racicot va désormais consacrer son savoir et son dévouement.

M. l'abbé Racicot naquit au Sault-au-Récollet, près Montréal, le 13 octobre 1845, du légitime mariage de François-Xavier Racicot, notaire public, et Léocadie Tremblay, ses père et mère.

Il fut baptisé le même jour, et reçut les noms de François-Théophile-Zotique. Le même jour aussi venait d'être bénite l'union de sa sœur aînée, Pamela Racicot avec le notaire François-Théophile Langevin, père et mère de S. G. Mgr L.-P.-Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Les nouveaux époux servirent de parrain et marraine au nouvel enfant, qui arrivait comme pour remplacer l'enfant quittant le toit paternel.

À l'âge de sept ans et demi, le jeune Racicot se trouvait orphelin de père et de mère. Mais M. le notaire Racicot ayant fait cession de tout ce qu'il possédait à feu Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, de vénérée mémoire, le jeune orphelin, ainsi que les autres membres de sa famille : deux frères et quatre sœurs, passa sous la tutelle distinguée de l'évêché de Montréal.

Trois de ces plus jeunes sœurs sont mortes aujourd'hui ; l'autre vit avec son frère, M. Albert Racicot, épiciier, à Montréal. Le second frère est M. l'avocat Ernest Racicot de Sweetsburg, ancien député de Mississiquoi.

À dix ans, le jeune Zotique était pensionnaire à l'Hôtel Dieu de Montréal, où il fit sa première communion, et d'où il suivit son cours d'études au collège de Montréal.

Il avait dix-neuf ans quand il termina ce cours.

Parmi ses confrères défunts, M. le chanoine Racicot comptait MM. les abbés Deschamps et Morisseau, P.S.S., Giroux et Gaudet, curés, Larocque, diacre, Louis Riel, l'infortuné chef métis exécuté à Régina. Au nombre de ses confrères encore vivants se trouvent l'hon. juge A. Ouimet, MM. le Dr E.-P. Lachapelle, président de la commission d'hygiène, Dr H. Moreau, Saint-Jean d'Iberville, Eustache Prud'homme, N.P., etc.

M. l'abbé Racicot fut attaché, durant trois années, comme professeur, au personnel enseignant du collège de Montréal. Il eut alors au nombre de ses élèves Mgr Michaud, coadjuteur de Mgr l'évêque de Burlington.

Durant un an, M. l'abbé Racicot fut aussi professeur à l'académie de l'évêché, à Montréal.

C'est le 6 novembre 1870 que M. l'abbé Racicot fut ordonné prêtre, par Mgr Bourget, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Il célèbre, ces jours-ci même, ses noces d'argent sacerdotales, après avoir fêté ses cinquante ans d'âge, il y a quelques semaines, en même temps que célébraient leurs noces d'or ses dignes frère et sœur, M. et Mme Langevin, de Saint-Isidore, les père et mère de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface.

Nommé vicaire à Saint-Vincent de Paul de

Montréal, M. l'abbé Racicot y fit un premier stage de cinq semaines, et après quatorze mois et demi de vicariat à Saint-Rémi, un nouveau stage de six ans et demi.

Le 5 octobre 1877, M. l'abbé Racicot était nommé chapelain de la communauté des Sœurs du Bon Pasteur. Le 14 août 1880, il devenait supérieur de cette communauté et en même temps procureur de l'évêché de Montréal.

C'est lui qui a fait construire la chapelle publique du Bon Pasteur. Il a pris aussi une part très active à la fondation de l'académie Saint-Louis de Gonzague, pour les filles, rue Sherbrooke, presque en face du Bon Pasteur.

À son actif concourt est dû aussi, pour une bonne partie, le règlement de la dette de l'évêché et la construction de l'imposante cathédrale actuelle de Montréal, dont tout le Canada catholique se glorifie.

En 1892, M. l'abbé Racicot devenait chanoine du chapitre métropolitain, dont il fut créé primicier, en avril 1894.

Enfin, c'est le 17 octobre 1895 qu'on l'a prié d'accepter la charge de vice-recteur de l'Université Laval, à Montréal.

Nous faisons des vœux pour qu'il l'exerce longtemps, avec le même bon vouloir et la même énergie qui l'ont fait en assumer si généreusement les hautes responsabilités.

Ce sera un gage assuré de stabilité et de progrès pour cette institution si chère à tous les cœurs catholiques et patriotes du Canada français.—J. ST.-E.

## CHRONIQUE EUROPÉENNE

PARIS, octobre 1895.

La France et le monde entier viennent de faire une immense perte dans la personne du savant humanitaire, Louis Pasteur.

Ses funérailles—faites par la France—ont été grandioses.

Rien n'a été épargné pour donner un cachet de grandeur de plus à l'imposante cérémonie dont l'illustre défunt s'était rendu digne.

Le Président de la République, MM. Paul Bourget, Jules Lemaître, de Hérédia, François Coppée, Alexandre Dumas, Jules Simon, Jules Claretie, Hugue le Roux, Thureau-Dangin, Ambroise Thomas, Massenet, Gérome, de Négrier, le général Saussier, etc., etc., enfin tous les ministres, les ambassadeurs et tous ceux qui ont un nom, dans les lettres, la diplomatie et les sciences, y étaient présents.

La foule qui, de toutes parts, se pressait sur le passage du solennel cortège, était innombrable, et un deuil national se lisait sur tous les visages.

Désormais Louis Pasteur appartient à l'histoire qui lui réserve ses palmes les plus belles.

Qu'il dorme en paix, le grand Français qui a tant travaillé pour la science et l'humanité.

\* \*

Une mauvaise écriture est la cause qu'il se glisse très souvent des fautes dans mes articles.

Ainsi, on a imprimé " Il n'y a pas de quai..." dans ma chronique du 28 septembre, au lieu de " il n'y a pas de quoi, disait en souriant..."

On a dû se dire que le " quai " venait là comme un cheveu sur la soupe !

\* \*

Je parlerai, dans ma prochaine chronique, des grandes fêtes organisées pour venir en aide aux blessés de Madagascar. J'enverrai les portraits Mme Séverine et de Mlle Eugénie Buffet qui, toutes deux, se sont tant dévouées pour cette patriotique cause.

À partir d'aujourd'hui, M. G. Boscher, l'artiste peintre universellement connu, et certainement le premier photographe de Paris, fournira au MONDE ILLUSTRÉ les portraits des sujets les plus populaires et les plus intéressants.

M. Boscher fera une réduction à tout abonné du MONDE ILLUSTRÉ qui, en promenade à Paris, et avec son reçu d'abonnement, se présentera chez lui, 16, rue Duphot, près du boulevard de la Madeleine.

\* \*

On vient de jouer, au Grand-Théâtre du Havre, *Kokambo*, pièce de M. Léonard Rivière, le célèbre écrivain de Paris. Le succès de *Kokambo* a été immense, à tel point que les places au théâtre se sont louées trois jours d'avance, dit le *Gaulois*.

Nos sincères félicitations à M. Rivière, qui est très sympathique au Canada.

\* \*

Je viens de lire, dans les *faits-divers* d'un journal d'aujourd'hui, la lamentable histoire d'un vieux et de sa vieille. La voici, résumée, cette triste fin de deux vieillards, due à l'impitoyable égoïsme de gens sans cœur.

Lui avait soixante-sept ans et elle soixante-six ans.

Ils étaient depuis plus de trente années employés dans deux maisons différentes ; mais, dernièrement, vu leur âge avancé, ils furent tous deux remerciés de leurs services par des patrons sans pitié.

Toute leur vie, ils avaient été des travailleurs modèles et fidèles ; et comme reconnaissance, ils ont été mis à la porte et naturellement condamnés, par la fatalité, à mourir de faim, à moins d'appeler la mendicité à leur aide ; or ces deux travailleurs vieillards ne voulurent rien demander aux autres et ils résolurent d'inviter la mort à venir à eux ; ce qu'ils firent, du reste, au moyen du poison.

Et, hier, je lisais aussi la fin également triste d'un vieux médecin qui, après avoir été trente-six ans attaché à une association publique, s'est vu mettre à la porte de la dite maison, à cause de son grand âge et malgré qu'il remplissait encore très bien son devoir.

Et le vieux médecin, rongé par la peine et se voyant sur le point de tomber dans la misère, abrégé ses malheureux jours....

Certes, le suicide est un acte coupable et anti-chrétien, mais n'est-il pas déplorable de constater combien certains hommes n'ont qu'un cœur fictif ; la preuve est leur brutale et peu humanitaire façon d'agir avec des employés qui ont usé pour eux jeunesse et énergie.

Ces trois exemples sont pris à Paris, mais la chose se répète partout, à Montréal comme ailleurs, où ces êtres odieux commettent tant de ces actes dégradants.

Si la charité chrétienne et la civilisation ne peuvent les faire réfléchir, que le mépris des hommes de cœur soit, du moins, la protestation contre ces brutes agissant plus inhumainement que les vraies bêtes.

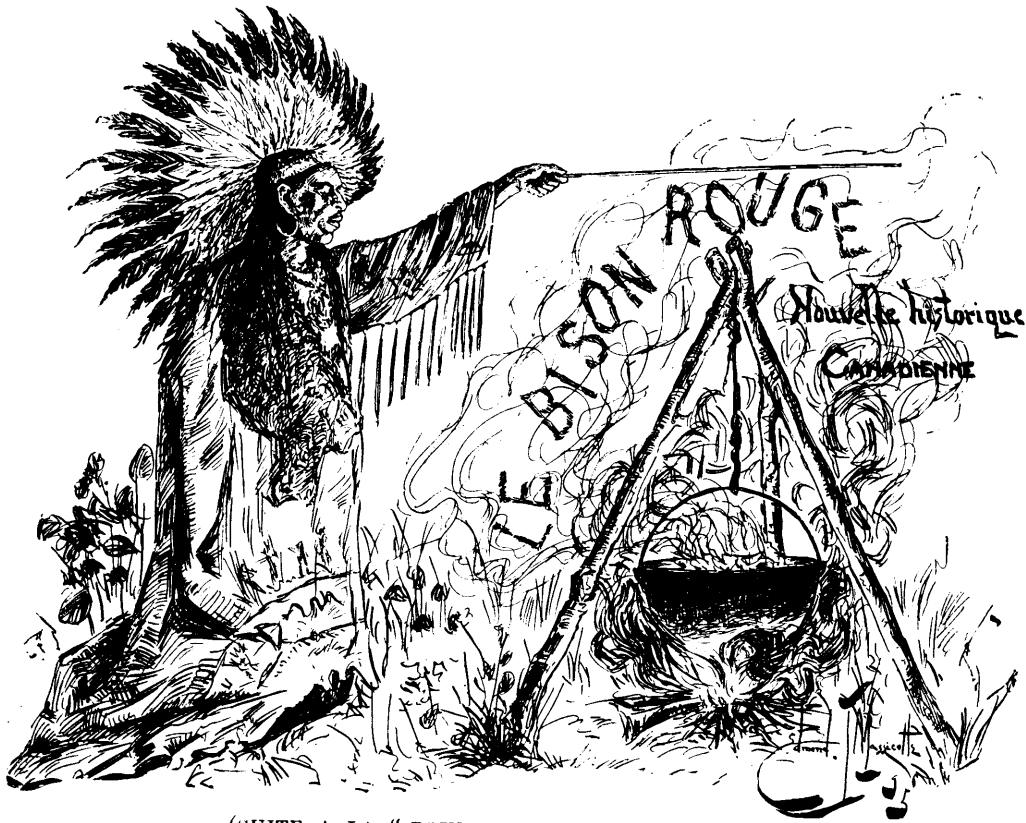
\* \*

Depuis quelque temps, Paris est un vrai rendez-vous de rois.

La Russie, grande et forte, tendant la main à la France fière, et belle, a aboli la réserve craintive des princes étrangers.

Le palais de l'Élysée, où trône M. Félix Faure, reçoit tous les jours des pèlerins royaux, heureux de venir saluer le sympathique représentant de la souveraine démocratie.

RAOUL BRESSEAU.



(SUITE A LA " POINTE AUX MAUVAIS IROQUOIS ")

Dédiée à M. Benjamin Sulte

A la suite de leur victoire sur le lac Petit Nominique, les Iroquois, avons-nous dit, n'avaient fait que quelques femmes prisonnières, tout le reste s'étant tué ou fait tuer les armes à la main.

Dans le partage des dépouilles, le Renard Agile s'attribua une des jeunes filles captives, la plus belle, la plus gracieuse : la Blanche Gazelle, fiancée du Bison Rouge.

Elle était vraiment gentille, cette petite sauvagesse : à peine âgée de seize ans, elle était femme faite, et plus d'un jeune Algonquin eut désiré l'avoir pour compagne. Elle était chrétienne, comme tous les gens de sa tribu : mais la Robe Noire avouait n'avoir pas souvent rencontré pareille candeur, pareille soumission à ses exhortations.

A chaque visite du bon Père Jésuite, elle s'approchait des sacrements avec une ferveur angélique, édifiant les jeunes et les vieux. Elle eût voulu plus souvent cette visite, mais le Père devait parcourir une étendue de terrain équivalant à la superficie de la moitié de la France, et s'il venait trois fois par an visiter le Grand et le Petit Nominique, c'était tout ce qu'il pouvait accorder à ces braves gens.

C'était fête quand il arrivait ! Ayant tous les défauts et toutes les qualités des enfants des bois, les Algonquins des Nominiques avaient une vive reconnaissance, une vénération profonde pour leur Robe Noire. Ils ne savaient comment lui témoigner l'une et l'autre. A peine signalait-on son approche, une troupe des plus beaux jeunes gens de la tribu se portaient à sa rencontre, faisant retentir les forêts de leurs acclamations, tirant des salves de leurs mousquets jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint le Père. Après une sorte de *fantasia* exécutée autour du Père, ils s'arrêtaient devant lui et, se prosternant, imploraient la bénédiction au nom du Grand Esprit. Puis, plaçant au milieu d'eux la Robe Noire, ils reprenaient tous le chemin du campement, s'informant avec une sollicitude filiale de tout ce qui avait pu lui arriver depuis sa dernière visite.

A l'entrée du campement, le chef, ou, à son défaut, l'un des plus vénérables vieillards de la tribu, s'avancait à la tête de tout le village, et souhaitait, en termes réellement touchants, la bienvenue au Père, au médecin des âmes :

"Toi, Père, dont les yeux ont contemplé le Grand Chef de la prière, sur lequel repose le Grand Esprit (le pape) ; toi, entre les mains de qui vient se placer le Grand Esprit lui-même pour soutenir et nos âmes et nos corps : étends sur nous, sur notre tribu, tes mains sacrées, afin que ta prière éloigne de nous toute maladie, et que la hache de la guerre ne soit point d'terrée par nous. Dis-nous les paroles qui portent la vie en elles. Tu n'as pas, comme les Longs Couteaux (les Anglais), la langue fourchue et ton cœur est droit. Les nobles guerriers blancs écoutent ta voix, parce qu'ils sont justes, et nous les aimons parce qu'ils t'ont amené avec eux, et qu'ils t'aiment. Viens dans la grande case, afin que le Grand Esprit ne s'éloigne point de ses enfants, mais les garde et les protège ! J'ai dit."

Il fumait le calumet de paix au milieu des chefs et des vieillards assemblés tandis que le reste des hommes chassait ou pêchait, les femmes préparant les différents mets à servir au Père, et, après lui, à toute la tribu. C'était une vision au fond des bois, des agapes des premiers chrétiens au fond des catacombes. Et la piété, l'affection de ces pauvres sauvages entre eux et pour leur missionnaire, égalaient l'affection des premiers chrétiens, leur piété.

La Blanche Gazelle se distinguait entre tous par ses prévenances pleines de respect filial envers le Père. Douée d'une vive intelligence, bonne, toujours prête à se dévouer pour les autres, elle faisait la joie de son wigwam et l'ornement de sa tribu.

La hutte du Bison Rouge était à quelques pas de la sienne. Enfants, ils avaient partagé leurs jeux, leurs petites peines, leurs joies. En grandissant, la tendre amitié qui les unissait s'était changée en un sentiment plus doux. Quand, à la mort de l'Aigle Noir, les Anciens avaient été appelés à élire un nouveau chef, tous, d'un accord unanime, avaient désigné le jeune et vaillant Bison Rouge. Aucune note discordante ne s'était élevée entre les guerriers à ce sujet. Tous aimaient et estimaient leur compagnon, et ils surent lui obéir en tout et partout.

Quand il revenait d'une chasse fructueuse ou d'une pêche abondante, il portait à sa douce fiancée la plus belle pièce capturée. Elle

l'accueillait d'un sourire plein de grâce et toute rougissante. C'était, pour lui, le meilleur payement de sa peine.

Le bon Jésuite les évangélisant devait célébrer leur mariage à sa plus prochaine visite. La dernière fois qu'il était venu, les fleurs couvraient les prairies, les bois avaient repris leur feuillage sombre, mille parfums flottaient dans les airs, embaumant les montagnes et les vallées, emplissant les forêts, glissant sur les eaux calmes des jolis lacs. Tout était joie dans la nature, et l'on eût cru au bonheur !

\* \*

Le missionnaire, à cette époque, avait entendu de singulières rumeurs ; des Hurons lui avaient parlé de sinistres projets des Iroquois il s'en était ouvert aux chefs et anciens des Algonquins. Ceux-ci avaient promis de veiller : ils avaient envoyé des émissaires de toutes parts, et tout était tranquille. Longtemps les mesures de précautions avaient été très sévèrement observées ; puis on s'était quelque peu laissé bercer par l'apparente accalmie qui régna jusqu'en juillet.

Le réveil fut terrible ! nous l'avons vu...

Le Bison Rouge, caché sous bois, avait assisté au partage opéré entre les Iroquois ; ce fut une de ces secousses où l'on croit se sentir mourir, où il semble que la raison va sombrer—mort plus cruelle que la première ! Il savait la barbarie de ses ennemis, leur impiété : jusqu'alors, ceux-ci s'étaient toujours montrés réfractaires aux enseignements des prêtres catholiques. Les Anglais les entretenaient, d'ailleurs, dans leurs préventions contre les missionnaires venus de France. Leur haine de race contre les Algonquins s'était accrue de la haine de religion.

Après avoir occupé toute la région comprise, au Nord, entre le 52<sup>e</sup> degré de latitude jusqu'à l'emplacement de New-York, et par le 90<sup>e</sup> degré de longitude environ jusqu'à l'Atlantique, les Algonquins, très puissants, s'étaient vu déposséder de toutes leurs terres jusque vers les grands lacs. A l'époque où nous sommes (milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle), à peine leur restait-il quelques lambeaux de forêts et de prairies sur l'Outaouais et ses affluents : la Gatineau, la Lièvre, la Rouge et sur le beau Saint-Laurent. Ils entouraient ainsi les Français et les appuyant, s'appuyaient à leur tour sur eux. Bientôt les vaillants pionniers de la foi, accablés par les Anglais d'une part, les Iroquois d'autre part, allaient être détachés violemment de la mère-patrie par un roi débauché et fainéant, et les faits-d'armes héroïques des Montcalin, des Lévis, des Vaudreuil-Cavagnal, des Noyan et autres, devaient être accomplis en pure perte.

Temps de gloire pour nos pères, de honte pour Louis XV et ses conseillers, de ruine et de mort pour nos fidèles alliés les Algonquins ! Les Iroquois pensèrent un instant les avoir exterminés : aujourd'hui, les Iroquois n'existent plus guère qu'à l'état de souvenir ; tandis que nos braves Algonquins, protégés par le gouvernement local de la province de Québec surtout, où les Canadiens-Français catholiques forment la presque totalité de la population blanche, les Algonquins occupent paisiblement de belles et grandes réserves où leur race s'accroît peu à peu.

La tribu du Bison Rouge devait, vers l'époque du combat sanglant où elle fut anéantie, combat rapporté par nous dans *La pointe au mauvais Iroquois*, se diriger vers Montréal et augmenter de son contingent les forces des Français.

De son côté, la colonne iroquoise devait appuyer les Anglais qui, pour prix de leur aide, les gorgeaient d'eau-de-feu—dont les sauvages, en général, sont si friands.—L'Anglais sait ce

qu'il fait ! En livrant à l'alcoolisme ces pauvres enfants des bois, il excite leur désir immodéré de la funeste liqueur, il profite de leur ivresse pour les lancer dans les mêlées les plus dangereuses ; et, d'un autre côté, il arrive sûrement à l'extinction de la race.

Double avantage, on le conçoit ! Au contraire, les Français, au cœur toujours généreux, et réellement humains, édictaient des peines très sévères contre quiconque livrerait aux sauvages des liqueurs fortes.

Voyez les lois en vigueur aujourd'hui encore dans Québec.

\* \* \*

Le pillage du camp algonquin terminé, le Renard Agile résolut de s'acheminer avec la plus grande partie de sa troupe vers le lac Champlain, en attendant le moment de rejoindre les Anglais par la rivière Richelieu. Il avait perdu, à la bataille du Petit Nominigou, les deux tiers de ses hommes : il lui restait sept ou huit cents hommes environ quand il reprit sa marche. Trois cents furent détachés et envoyés vers le Sud-Ouest, où ils devaient rencontrer une autre horde d'Iroquois : parmi ces trois cents se trouvaient les blessés légèrement.

Descendant donc directement vers le Sud, le Renard Agile et ceux qu'il a gardés suivent le chemin des sauvages existant encore en grande partie, allant du lac Petit Nominigou vers l'Outaouais, à l'endroit à peu près où se trouve Papineauville, passant par le lac Kajagouégamong, aujourd'hui lac Thérien ; le lac Sinon, le lac Barrière, côtoyant ensuite la rivière de la Petite Nation pour aboutir à l'Outaouais. De là, appuyant au Sud-Est, ils seront bientôt au lac Champlain.

Le Bison Rouge les suit ; il a renvoyé ses hommes au village le plus prochain des Algonquins, tant pour se rétablir de leurs blessures, que pour y faire déterrer la hache de la guerre.

Et lui-même, quel est son projet ?... Il ne le sait.

*Pierre Picard*

(La fin au prochain numéro)

**SUR LA TERRE D'ÉVANGÉLINE EN 1864**

L'HOSPITALITÉ ACADIENNE (ALLÉGORIE)

Il est une déesse au bienfaisant sourire dont le nom n'est pas une énigme, puisqu'il est connu de l'univers entier et que tous les peuples lui ont élevé des autels.

C'est une divinité terrestre qui n'est d'aucun royaume, ni d'aucune nation ; mais de tous les pays et de tous les peuples.

De même qu'une autre déesse qui d'ordinaire l'accompagne, et avec laquelle elle est intimement liée, elle se complait de préférence sous les toits de chaume ; évitant les palais, redoutant le contact des grands.

Sans orgueil et sans prétentions, sans faste et sans luxe, elle n'a d'attraits que pour l'humble habitant des chaumières.

Le riche la méconnaît au passage ; le pauvre s'incline devant elle. Toute divinité qu'elle soit, elle n'a d'adorateurs que dans le cœur des humbles et des petits de la terre, avec lesquels elle se fait intime et familière. La vieillesse à laquelle elle n'est pas étrangère, vient à sa rencontre et lui sourit ; en retour, elle caresse l'enfance.

C'est elle qui de son souffle divin enflamme l'humanité, et fait naître dans le cœur de l'homme l'amour de son semblable.

Son inspiration ennoblit l'âme de celui au foyer duquel elle vient s'asseoir. Elle prête un charme tout nouveau à la moindre des actions faites en son nom par le plus petit d'entre les hommes. La souveraineté qu'elle exerce sur les esprits n'est restreinte par aucune considération de temps, de lieux ou de personnes. Tout pays lui est propre, et quiconque croit en elle devient son sujet.

Si tous les peuples voulaient la reconnaître, le monde entier serait son domaine, et l'humanité, sans distinction, s'abreuvait en commun à cette source vivifiante qu'elle fait jaillir sous ses pas partout où elle établit son empire. Mais les mortels orgueilleux auxquels il répugne de rendre hommage à cette déesse sans éclat fait qu'elle n'a plus de croyants qu'en quelques endroits isolés du monde et que son culte n'est plus en vogue qu'au milieu de la simplicité rustique de la vie des champs.

Où est-elle donc, cette déesse au bienveillant sourire qui, avant que l'égoïsme du siècle eût envahi cette terre de mon pays, faisait encore les délices de mon peuple ?

En quelque lieu que je me trouve, quelque distance que je parcourre, je n'y vois plus ses temples. En vain la chercherais-je au milieu des cités et des villes, et si parfois je l'observe encore errant à l'aventure à travers nos campagnes, ce n'est que pour la retrouver, à l'heure du crépuscule, à la lisière d'un bois, cherchant des yeux quelque demeure obscure pour y passer la nuit.

Mais si, laissant derrière moi le sol où je suis né, je m'achemine, de jour ou de nuit, vers cette terre de l'ancienne Acadie, si fertile en pieux souvenirs ; si, franchissant ces montagnes qui bornent mon pays, je me laisse égarer au milieu du peuple acadien, c'est là que, à chaque pas que je fais, elle croise mon chemin ; c'est là que, à chaque chaumière où je m'arrête, je la rencontre, cette déesse au gracieux sourire. Le villageois qui la reconnaît va à sa rencontre et la conduit à son logis.

—Fille de l'Olympe, lui dit l'hôtesse, soyez la bienvenue en notre pauvre demeure, en attendant que nous allions cueillir une molle verdure pour vous y faire reposer.

Cette déesse, la charité l'appelle sa sœur, et elle se nomme l'hospitalité.

*L. H. Treanblay*

**CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE**

LETTRE DU BRÉSIL

N. D. R.—L'un de nos plus courageux compatriotes, M. Pierre-B. de Boucherville, est actuellement dans la république brésilienne, professeur de langues à l'École Normale de Itajuba.

De ces lointaines régions, il adresse aux éditeurs du MONDE ILLUSTRÉ, l'épître suivante qui intéressera tous nos lecteurs, nous en sommes certains. Ils n'attacheront pas moins d'intérêt à toutes les autres correspondances qu'il aurait la complaisance de nous faire parvenir.

Chers compatriotes,

Je m'empresse de vous faire part du fait que je viens de recevoir LE MONDE ILLUSTRÉ, comptant mon abonnement de janvier dernier, ce dont je vous remercie.

Je ne saurais laisser partir la malle sans vous envoyer quelques fraîches nouvelles du beau pays que j'habite depuis grand nombre d'années.

Un canard venu du Parà par le fil télégra-

pique annonçait, l'autre matin, que le gouvernement français a envoyé une escadre sur les côtes du territoire contesté ; que les soldats de la France ont débarqué et ont occupé le territoire " brésilien " ? que les populations sont épouvantées ; que les massacres de femmes, d'enfants et de vieillards ont sans doute déjà commencé, que sais-je encore ?

Que le peuple ignorant s'emballé sur de pareilles absurdités, sans songer à leur invraisemblance, à leur impossibilité, cela peut encore se concevoir ; mais que des journalistes, que des députés s'imaginent que le gouvernement de la France est confié à des sauvages, et sur la foi d'un bruit aussi stupide se laissent aller à insulter une nation amie et à exciter contre elle et ses sujets les passions populaires, cela ne peut guère s'expliquer ; et l'on est forcé de croire à un parti-pris.

Quelle douche sur cette exaltation que le démenti envoyé le lendemain par le gouverneur du Parà, et affiché par les soins du gouvernement ! L'ex-ministre des affaires étrangères qui, à la Chambre, a montré quelle espèce de tact et de circonspection il a acquiescés dans l'exercice de ses fonctions, doit regretter amèrement de n'avoir pas, selon l'usage du sage, tourné sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler.

Quelle douche aussi que la déclaration du président de la République, sur les brouillons de la Chambre, voulant rejeter l'amnistie afin d'empêcher la pacification du Sud, mettre le Dr Prudente de Moraes dans une très mauvaise ou fausse situation et continuer à pêcher en eau trouble.

À la solennelle manifestation faite au chef de l'Etat par les travailleurs de l'Arsenal de Marine, pour le féliciter d'avoir fait la pacification, celui-ci répondant, affirma d'un ton solennel que, si la paix ne se consolidait pas, il quitterait le pouvoir.

Diable ? Cela va faire réfléchir bien des députés. Que Prudente s'en aille pour un pareil motif, ce n'est pas à faire ; le peuple pourrait en garder rancune à quelques-uns ; et qui sait si avant de partir, ainsi bénévolement Prudente n'enverrait les députés consulter à nouveau leurs électeurs ! Devant cette perspective, je ne m'étonnerais pas que l'amnistie fût votée.

De temps à autre, je prendrai la liberté de vous faire parvenir des nouvelles de l'Amérique du Sud, puisées à bonnes sources, si toutefois vous me le permettez.

Agréer mes salutations empressées,  
PIERRE-B. DE BOUCHERVILLE.

**LES DERNIÈRES RÉSISTANCES HOVAS**

(Voir gravure)

Entrées dans l'Imerina, et arrivées devant Tananarive, les troupes françaises ont dû forcer plusieurs passages où la furia française de la colonne volante a fait merveille. L'artiste a montré les vaillants soldats enlevant à la baïonnette les hauteurs fortifiées qu'occupaient les troupes de Ranavalonjaka, et cela avec une vigueur dont l'ennemi ne pouvait se douter, quand on songe aux fatigues inouïes supportées par les Français depuis leur débarquement à Majunga.

La dépêche du général Duchesne, annonçant l'entrée des troupes dans la capitale hova, commence ainsi : " Après une action brillante..." Ces mots nous prouvent que les dernières résistances ont été des plus vives. Le couronnement de cette pénible campagne, si habilement menée par le général Duchesne n'en est que plus brillant.

## LE MONUMENT DE CHATEAUGUAY

(Voir gravure)

Nous mentionnions, dans notre précédent numéro, la belle démonstration qui a eu lieu le 26 octobre, à la coulée Bryson, sur la rivière Châteauguay, à l'occasion de l'inauguration d'un monument commémoratif sur le champ de bataille de Châteauguay.

Deux mille cinq cents personnes environ, deux ou trois cents militaires, musique en tête et bannières au vent, avec des officiers nombreux, grand nombre de représentants des familles dont les pères prirent part au fait-d'armes glorieux, notamment les De Salaberry, rehaussaient l'éclat de la cérémonie.

Les orateurs de la circonstance ont été sir A.-P. Caron, ministre des postes, et l'hon. M. Dickey, ministre de la milice dans le gouvernement du Canada.

M. le colonel McEachern, d'Ormstown, président de la Société Littéraire et Historique de Châteauguay, organisatrice de la démonstration, présidait à la fête.

Mlle Herminie de Salaberry, petite-fille du héros de Châteauguay, a opéré elle-même le dévoilement, aux vivats de la foule.

Ce monument, dont nous publions une vue prise au moment même du dévoilement, est une belle aiguille formée de blocs de pierre symétriquement superposés jusqu'à une hauteur d'une vingtaine de pieds.

Il porte une inscription, rappelant l'événement fameux, en texte français sur une face, surmonté d'un faisceau de trompettes, en texte anglais sur l'autre face, surmonté d'un faisceau de fusils.

La trompette et le fusil, dit M. Sulte, qui a fait de si sérieuses études sur ce sujet comme sur tous les points encore moins explorés de notre histoire, sont les deux caractéristiques de cet engagement si heureux, où la bravoure et l'audace de nos *trois cents* mirent en déroute le 7,000 Yankees de Hampton.

Au demeurant, pour plus amples détails, voici ce que nous écrit M. Sulte lui-même, à cet égard, au retour du champ de bataille, après le dévoilement :

" J'ai trois observations à faire pour répondre à autant de critiques exprimées par un grand nombre de personnes et qui prouvent combien peu nous avons une connaissance exacte de ce que doit être tel ou tel monument, planté sur la place publique de la ville, dans la campagne, ou dans un cimetière. Ce dernier genre semble être l'idéal de nos critiques.

" 1o Pourquoi la colonne de Châteauguay est-elle si fruste, au lieu d'être d'un beau poli et même enjolivée de sculpture ?

" Eussions-nous eu la l'argent nécessaire à un travail de cette nature, qu'il n'aurait pas été à propos de l'exécuter, parce que le monument s'élève au milieu d'une campagne découverte de toute part et qu'il rappelle un souvenir de bataille. Tel qu'il est, il indique à ceux qui y entendent quelque chose, aux Européens, par exemple, le site où s'est livré un combat mémorable—et non pas le tombeau d'un homme de lettres ou d'un riche fermier.

" 2o Pourquoi le nom de Salaberry ne figure-t-il pas sur cette pierre ?

" Parce que nous ne mettons le nom de personne sur ces sortes de piliers, et la raison en est que l'on a cherché avec persistance, à Lundy's Lane, Chrysler Farm, Châteauguay, à inscrire comme commandant ou second officier de mérite, des hommes qui ne devraient même pas être mentionnés. Ces jalousies ont été cause que tous les noms se trouvent écartés. Quant à Salaberry, il est dans l'Histoire, laquelle est indestructible, ou à peu près.

" 3o L'inscription devrait mentionner l'armée " américaine ".

" Pour choquer nos voisins sans doute. Il y a " l'armée d'invasion marchant sur Montréal ". Je conseille à ceux qui ne comprennent pas ces mots, d'ouvrir un livre quelconque sur la guerre de 1813.

" Des inscriptions aux phrases boursoufflées et longues, nous en a-t-on proposées ! Dieu du ciel ! qui donc sait écrire en ce pays !

" Les lignes tracées sur le monument de Châteauguay ont été choisies, dans le tas en question, par l'honorable M. Wilfrid Laurier, sur la prière du ministre de la milice."

## MONSIGNOR O'BRYAN

(Voir gravure)

L'autre jour, nous avons signalé le décès soudain de ce prélat romain, au presbytère Saint-Patrice, le jeudi 26 octobre dernier.

Ses funérailles ont été célébrées en grande pompe, quatre jours plus tard, sous la présidence de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, M. le chanoine Colin, supérieur de Saint-Sulpice, officiant. Le corps a été renvoyé en Europe.

Voici quelques notes biographiques sur ce distingué personnage ecclésiastique, dont nous avons cru devoir insérer le portrait.

Mgr O'Bryan naquit à Liverpool, de parents irlandais. Après son ordination, il fut chargé d'une mission dans le diocèse de Liverpool, et il montra son zèle pour la religion et pour l'éducation en élevant une nouvelle église et une école. Plus tard, sa mission fut changée ; le changement ne lui ayant pas plu, il obtint la permission de quitter le diocèse de Liverpool et de se retirer à Rome.

Peu après, il était nommé recteur de l'église St André, et il a gardé cette position jusqu'à sa mort. Le défunt était un habile théologien et un écrivain de mérite. Son livre le plus important a pour titre : *Is the Pope a prisoner ?* Il était aussi journaliste et ses écrits vigoureux et sympathiques ont figuré dans les colonnes du *Catholic Times*, de Londres, et de l'*Ossevatore Romano*, de Rome.

Mgr O'Bryan s'est intéressé à l'Irlande, sa patrie, et il a écrit d'éloquents articles en faveur du *Home Rule*. Comme orateur de la chaire, il s'était fait une belle réputation par la vivacité de son style et l'habile disposition des faits.

Depuis quelques années, Mgr O'Bryan venait passer ses vacances d'été au Canada. Il y a quelques temps, il est allé à St Paul, Minn., sur l'invitation de Mgr Ireland, pour assister à l'inauguration d'un nouveau séminaire. La semaine dernière, il était resté deux jours à Beauharnois, où il assistait au procès Shortis.

## CONDAMNÉ A MORT

Francis-Cuthbert-Valentine Shortis, accusé d'avoir assassiné John Loy, à Salaberry de Valleyfield, dans la nuit du 1er mars 1895, vient d'être reconnu coupable de meurtre au premier degré, par ses pairs en un verdict rendu le dimanche, 3 novembre, après trente-trois jours de procès.

En conséquence, il a été condamné par l'honorable juge Mathieu, président du tribunal, à être " pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive ", dans l'enceinte de la prison du district de Beauharnois, le 3e jour de janvier 1896.

## S. M. CHARLES Ier, ROI DE PORTUGAL

Le roi de Portugal est allé ajouter son nom à ceux des souverains qui, depuis quelques semaines, en plus grand nombre qu'à aucune époque, ont donné à la France cette preuve d'estime et de sympathie d'aller la visiter.

Le séjour du roi Charles Ier s'est particulièrement prolongé. Le jeune souverain, guidé par le commandant Germinet, le très aimable officier d'ordonnance du président de la République française, a tenu à voir tout ce que le progrès a enfanté de nouveau et d'intéressant, et jamais il n'a voulu cacher l'excellente impression qu'il en ressentait.



CHARLES IER

Depuis longtemps il aime la France, et son mariage avec une Française charmante en tous points n'a fait qu'augmenter ses sentiments d'affection pour notre patrie.

Le roi est un homme de belle taille, d'encolure vigoureuse et de haute physionomie éclairée par des yeux très bienveillants ; il parle remarquablement le français et en profite pour combler d'amabilités ceux de nos compatriotes qu'il rencontre.

Il paraît se plaire beaucoup en France et quand il aura retrouvé sa superbe ville de Lisbonne ou ses jardins de Cintra qui sont un coin du paradis, je pense que parfois il se souviendra des boulevards de ce Paris où l'on conservera respectueusement la mémoire de sa visite.

## PETITE POSTE EN FAMILLE

*Alf. B., Lévis.*—Vers fort mal copiés, et que nous ne pouvons transcrire.

*Un commençant, Saint-Henri.*—Il y a du bon dans cet essai ; mais vous avez besoin d'étudier encore beaucoup l'art de la versification, qui n'est pas aussi facile qu'un vain peuple ne pense... Nous publierons, quand vous aurez fait quelque chose de moins imparfait.

*B. Laise, Québec.*—Le récit, un peu jeune, est cependant acceptable. Ce qui ne l'est point, c'est l'article sans nom responsable, et les feuillets écrits au verso comme au recto. Toutefois ce détail-ci est secondaire.

Voulez-vous vous divertir ? Achetez les *Farces de Piron* et l'*Ami des salons*. Vous passerez des soirées agréables et des rêves d'or viendront illuminer vos nuits. Prix : 10 cts chacun. G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.



VOYEZ-LE REVENANT DU BOIS.—(Page 415, col. 3.)

### LE RETOUR DES CHAMPS

Une légère couche de neige, sous laquelle frissonnent les feuilles mortes, couvre les prés, les champs et les chemins.

La vue de ce froid linceul étendu sur la terre engourdie fait naître des sentiments très opposés. Le riche le salue avec joie, car il songe aux plaisirs de l'hiver : agréables veillées dans un salon brillamment éclairé, bien chauffé, tout rempli d'aimables convives ; promenades en traîneau, joyeux tintements de grelots, exhibition de riches fourrures...

L'ouvrier des villes, au contraire, celui-là surtout qui cherche en vain de l'occupation ou qui, imitant la cigale imprévoyante, a "chanté tout l'été," sans amasser des provisions pour l'hiver, le pauvre, enfin, sent au cœur la cruelle morsure d'une angoisse indicible : Cette neige qui tombe sans relâche, c'est la fermeture du chantier, un temps d'arrêt forcé pour ceux dont l'activité fait vivre la famille ; c'est le bois et le charbon plus rares ou plus chers, le crédit plus difficile ; le froid et la faim peuvent être pour ces pauvres enfants qui, à peine au seuil de la vie, connaissent déjà toutes les privations et toutes les souffrances de la misère.

Entre ces deux classes, le cultivateur tient le juste milieu : s'il ne se promet pas les plaisirs bruyants, coûteux et parfois malsains, du riche, il ne connaît pas, d'un autre côté, les poignantes appréhensions du pauvre. Des courses en traîneau, il en aura certainement, et de bien joyeuses encore ; il aura aussi des veillées, fort longues parfois, un peu tapageuses même aux jours des grandes fêtes, mais toujours honnêtes et cordiales...

Plus qu'aucune autre, la vie des champs a ses charmes, mais le cultivateur comprend

fort bien que l'existence ne pourrait être une fête continuelle. Pour lui, les quatre saisons amènent des occupations utiles et variées, des devoirs acceptés avec joie : le printemps et l'automne, les labours ; l'été la moisson, et l'hiver... un peu de tout.

Notre dessinateur a croqué sur le vif un jeune cultivateur qui revient de la forêt. Regardez le bien : quinze ans à peine, et déjà fort et vaillant ! Son maître d'école lui a appris tout ce qu'il doit savoir pour devenir un cultivateur intelligent : il sait bien lire, écrire et calculer ; il connaît l'histoire de son pays et il est bon chrétien. Chaque jour il s'instruit encore, car il aime à écouter les vieillards et les savants, son curé, le médecin et l'instituteur ; il lit volontiers de bons livres et de bons journaux...

Des amis ont dit à son père :

—Votre jeune homme est bien fin pour son âge, et bien gentil aussi ; nous pensons bien que vous n'en ferez pas un "habitant".

—Et pourquoi pas ? a répondu le bonhomme Thomas, qui soit dit en passant, est mon vieux camarade.

—Mais... parce qu'il ferait certainement d'excellentes études, si vous l'envoyiez au collège...

—Et puis ?...

—Plus tard, vous seriez fier d'avoir un fils curé, avocat, docteur ou notaire...

Alors, prenant son air sérieux et solennel des grands jours et des grandes circonstances, Thomas répondit :

—Il faut des prêtres, j'en conviens, et, si le bon Dieu me demandait mon fils, quand même ce serait pour l'envoyer aux missions lointaines, j'en serais bien fier ! Mais je crois que la vocation n'y est pas ; en tout cas, si plus

tard, dans une couple d'années, par exemple, le garçon manifestait le moindre désir d'entrer au séminaire, sa mère et moi nous ferions de bon cœur le sacrifice d'une partie de nos économies...

"Quant à la profession de médecin, d'avocat ou de notaire, ne m'en parlez pas. Vous avez pu lire à ce propos, dans les journaux, de curieuses polémiques et d'intéressants "faits-divers." Les carrières libérales sont encombrées : médecins, avocats ou notaires se mangent les uns les autres. Loin de moi l'idée d'attaquer ces hommes respectables qui passent une partie de leur existence au chevet des malades, défendent la veuve et l'orphelin, enregistrent et font respecter la volonté des vivants et des morts. Mais, on doit bien l'avouer, parmi les médecins, les avocats et les notaires, comme parmi le bon grain, il y a de l'ivraie.

"Les exigences implacables de la vie, comme les tentations de la misère, causent bien des chutes. Après avoir à moitié ruiné leurs parents, beaucoup de jeunes gens sont tout surpris de voir qu'un diplôme ne suffit pas pour procurer la fortune... Les malades consultent les vieux médecins ; les plaideurs s'adressent aux avocats en renom ; ceux qui ont des actes à faire rédiger, cherchent un notaire favorablement connu depuis longtemps. Les vieux et les forts, occupant les meilleures places au banquet de la vie, ne laissent que les reliefs du festin aux jeunes et aux faibles. Or, les jeunes, avec leurs dents aiguës et leur appétit de vingt-cinq ans, aiment les gros morceaux et les bonnes aubaines autant et même plus que leurs confrères plus favorisés du sort. Et de là tant de chutes lamentables, fatales. Eh bien ! je n'exposerai pas mon fils à de pareilles tentations ; je ne nous exposerai pas, sa mère et moi, à de si cruelles déceptions, à de si pénibles inquiétudes. N'ayant pas la force de hisser coûte que coûte mon enfant aux postes élevés, je ferai en sorte, avec l'aide de Dieu, qu'il devienne un cultivateur capable, un honnête homme, un citoyen utile... Il possède déjà une certaine instruction... Il s'instruira davantage, car nous ne partageons pas cette sottise de voir de certains rétrogrades qui prétendent que le cultivateur ne devrait pas chercher à se tenir à la hauteur de la science moderne et se perfectionner dans sa profession ou, pour mieux dire, dans son art. Voilà mon opinion, et je crois qu'elle est partagée par tous les gens raisonnables.

Ainsi parla mon ami Thomas, et le jeune Félix sera cultivateur.

Voyez-le, revenant du bois où il a été traîner des billots. Ses chevaux vigoureux et dociles le suivent à petits pas ; on dirait que, comme lui, ils admirent les incomparables beautés de la nature : la forêt poudrée à blanc, les prés douillettement cachés sous la neige. Le vaillant enfant est fier de s'être rendu utile ; il songe avec joie aux travaux du lendemain, aux bonnes paroles de ses parents, douce récompense de son zèle et de sa soumission filiale...

Là-bas, au loin, il voit une légère colonne de fumée qui monte du toit paternel : un bon souper l'attend, puis, après le souper, une agréable causerie ou une lecture instructive, le tout couronné par la prière du soir dite en commun...

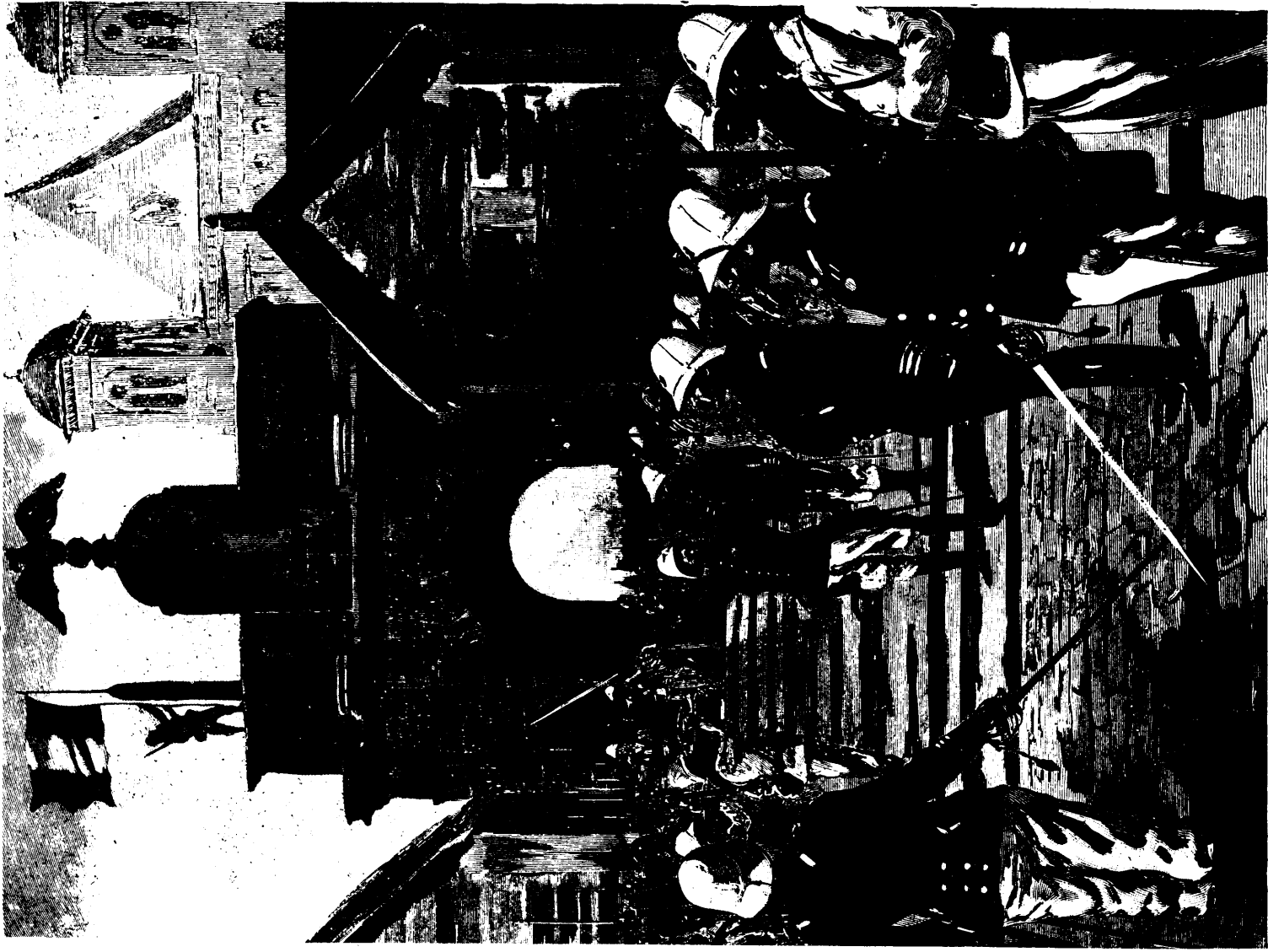
Heureuse famille où l'on comprend si bien les devoirs de la vie !

Heureux jeune homme ! En voilà toujours un qui, s'il plaît à Dieu, ne prendra pas rang parmi les déclassés et ne portera pas un chapeau de soie et des vêtements de prix... dont il aurait de la peine à exhiber la note payée !...

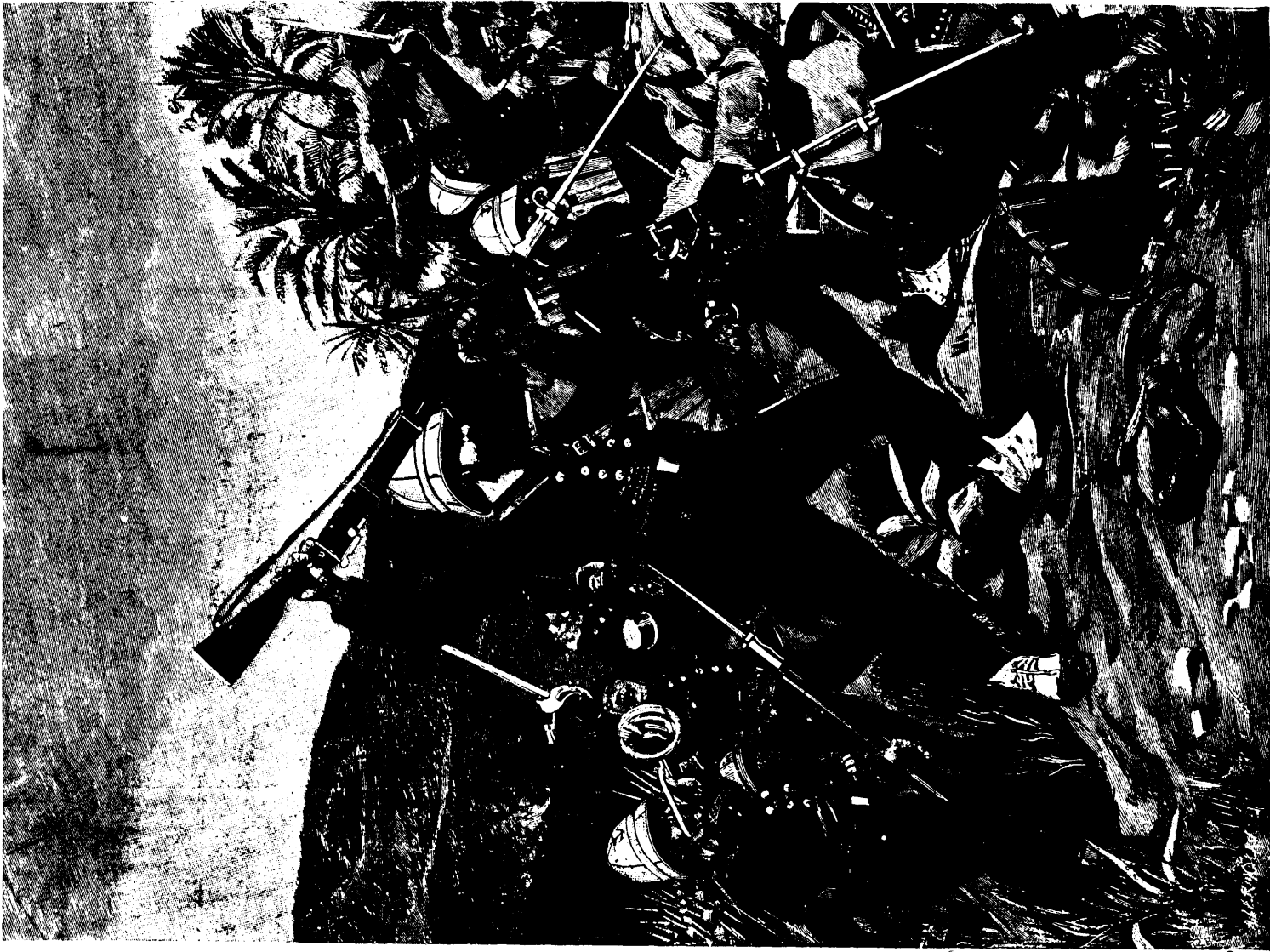
Restons aux champs !

JEAN DES ERABLES





LA GUERRE A MADAGASCAR : LE DRAPEAU FRANCAIS A TANANARIVE



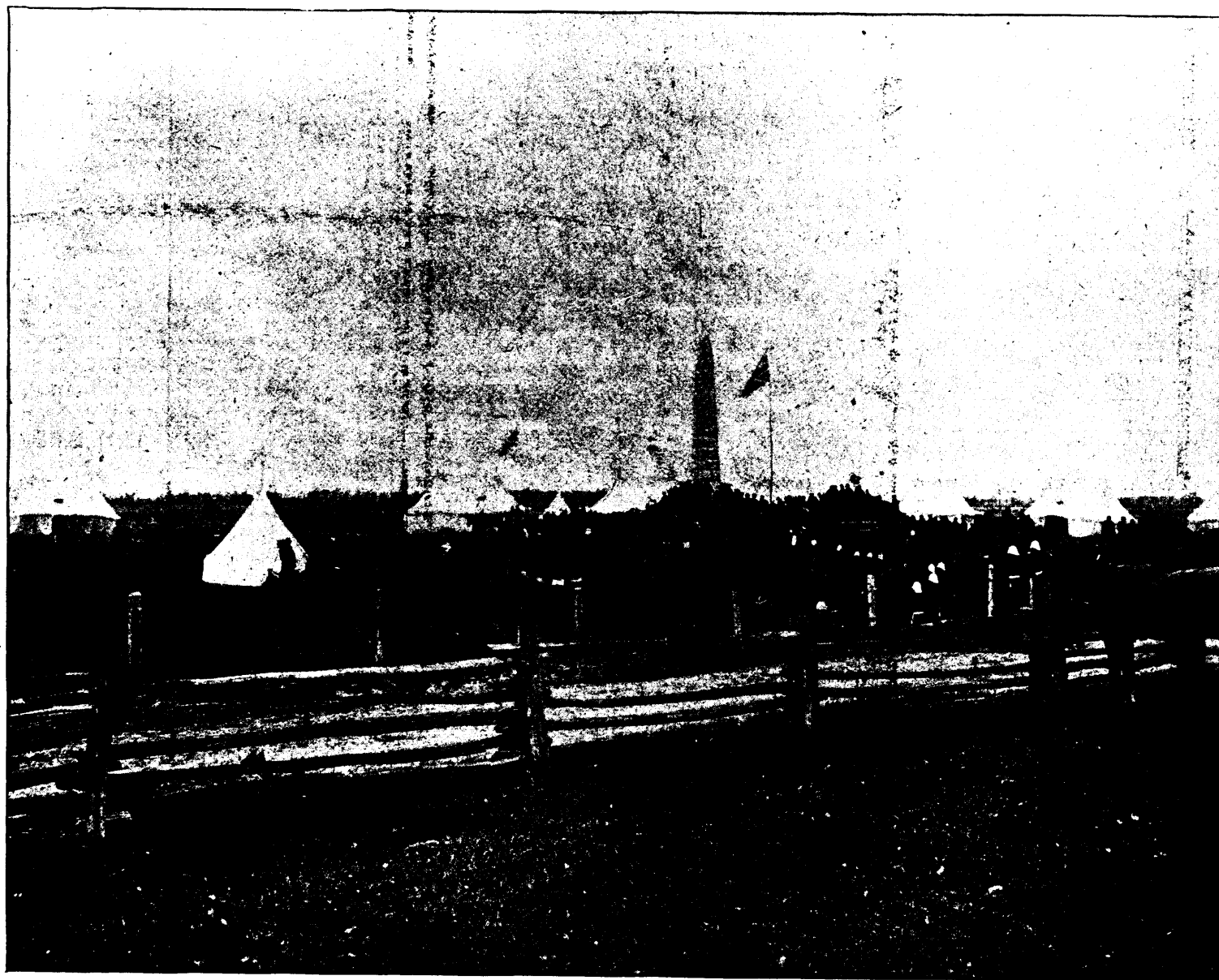
PRISE DE TANANARIVE : LES DERNIERES RESISTANCES HOVAS



MONSIGNOR O'BRYAN,  
DÉCÉDÉ



COLONEL CHIS DE SALABERRY,  
LE HÉROS DE LA BATAILLE DE CHATEAUGUAY



LE MONUMENT DE CHATEAUGUAY, INAUGURÉ LE 26 OCTOBRE DERNIER.—Photo. Laprés & Lavergne



M. ET MADAME COTE, DU BIC, COMTÉ DE RIMOUSKI

## COMPATRIOTE DE MARQUE

(Voir gravure)

Répondant aux vœux de ses lecteurs de l'endroit, le MONDE ILLUSTRÉ publie aujourd'hui les portraits de M. et Mme Napoléon Côté, du Bic, comté de Rimouski.

M. Nap. Côté est le maire du Bic, et préfet du comté de Rimouski. Il est aussi capitaine au 89<sup>e</sup> bataillon.

Honneur au mérite !

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Un chroniqueur français dit que " la mode est femme et, par conséquent, capricieuse. Elle va, s'en va, revient sans qu'on puisse jamais savoir au juste comment ni pourquoi. Tantôt elle " restitue ", tantôt elle improvise. Elle fait volontiers de l'avenir avec du passé, et elle est tellement instable que, avec elle, le présent n'existe guère.

Un journal satirique " à deux fins " vient de paraître à Madrid. Il s'imprime sur de la toile, au lieu de papier. L'encre est une composition spéciale qui s'enlève facilement, avec un lavage à grande eau ; ce chiffon alors sert de mouchoir de poche : l'invention est ingénieuse ; mais il est triste de songer qu'il faut recourir à de pareils expédients pour créer un débouché à la littérature.

On jouait, un soir, aux jeux d'esprit chez la duchesse du Maine.

—Quelle différence y a-t-il entre une pendule et moi ?

Tout le monde était embarrassé pour la ré-

ponse, lorsque M. de Fontenelle entra. Bien entendu, la même question lui fut faite. Il y répondit sur-le-champ :

—La pendule marque les heures, Votre Altesse les fait oublier.

LA DISTRACTION DU SAVANT.—Pasteur se trouvait, un jour, en Bourgogne dans la famille de son gendre.

On était à table et le repas touchait à sa fin. Sans rien dire, le savant mangeait des cerises, mais non sans les avoir préalablement lavées une à une dans un verre d'eau avec un soin tellement méticuleux que les siens ne purent s'empêcher de rire. Pasteur s'en aperçut et dit :

—Vous riez, mes enfants, mais vous ne savez donc pas ce qu'il y a d'impuretés sur chacune de ces cerises ?

Et là-dessus, il se mit, tout en continuant à nettoyer les fruits, à faire un véritable cours à ceux qui l'entouraient, insistant particulièrement sur le nombre effroyable de microbes attachés à chacune des cerises. Quand il eut fini, il conclut :

—Vous voyez qu'on ne saurait prendre trop de précautions. Faites donc comme moi, lavez vos fruits.

Et ce disant, l'illustre savant, retombant dans ses méditations, saisit le verre d'eau dans lequel il avait si soigneusement noyé tous les microbes et... l'avalait d'un trait.

Une importante et très entreprenante revue américaine, le *Scribner's Magazine*, annonce la prochaine publication d'un roman photographique.

Dans le texte, à des intervalles plus ou moins rapprochés suivant les besoins du nar-

rateur, seront intercalées des photogravures représentant non plus des personnages ou des scènes de fantaisie, mais des personnes vivantes et des paysages réels. Les descriptions, les mouvements, tous les gestes ordinairement racontés par l'auteur à grand renfort de rhétorique et d'épithètes expressives seront remplacés par une série de photographies savamment disposées à la fin ou dans le corps même des phrases.

Ainsi, on ne lira plus : " Miss Mary avait seize ans, ses cheveux abondants encadraient une figure d'un ovale gracieux, etc. " Tout cela sera remplacé par le portrait vivant de Miss Mary, et ainsi de suite pour chaque attitude différente. De même pour les paysages.

Il existe à Chicago une profession originale, exercée par un individu qu'on surnomme l'homme réveille-matin. Ancien employé de marchands de journaux, cet individu avait coutume de réveiller ses patrons peu confiants dans l'efficacité de leur réveille-matin. Il pensa que beaucoup de personnes qui ont des occupations aux premières heures de la matinée accepteraient volontiers le même service quotidien, moyennant la modeste rétribution de 2 francs 50 par semaine.

Cette idée ingénieuse a été si bien accueillie et le succès de l'homme réveille-matin si complet, qu'il a dû acheter un cheval de selle pour pouvoir faire sa tournée. Il a sur sa liste des gens de toutes professions y compris nombre de conducteurs et de cochers de tramways et chaque nuit, d'une heure à six heures, on peut le voir parcourant au grand galop les rues de Lake View. Il va de maison en maison frappant aux portes avec un bâton ferré et ne s'éloigne que lorsque son client a allumé de la lumière ou répondu à son appel.

## PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

## LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, pour les numéros du mois d'OCTOBRE, qui a eu lieu samedi, le 2 novembre, a donné le résultat suivant :

1 <sup>ER</sup> PRIX	No	28,321....	\$50.00
2 <sup>e</sup>	No	7,453....	25 00
3 <sup>e</sup>	No	17,574....	15 00
4 <sup>e</sup>	No	647....	10 00
5 <sup>e</sup>	No	38,126....	5 00
6 <sup>e</sup>	No	9,245....	4 00
7 <sup>e</sup>	No	127....	3 00
8 <sup>e</sup>	No	18,452....	2 00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

15	5,231	13,327	20,317	24,731	32,370
391	6,110	13,516	20,634	25,145	32,932
1,190	6,374	13,725	20,715	25,614	33,240
1,532	7,269	14,191	21,231	26,153	33,575
2,213	7,786	14,347	21,429	27,249	33,931
2,427	8,395	14,835	21,853	28,157	34,362
2,564	8,760	15,163	22,157	29,321	34,675
2,735	9,527	15,421	22,349	30,187	35,341
3,349	10,234	16,324	22,594	30,543	35,852
3,432	10,489	17,182	23,147	30,751	36,253
3,691	10,765	17,832	23,631	30,992	37,514
3,924	11,263	18,324	23,892	31,265	38,381
4,270	11,914	19,341	23,951	31,328	39,162
4,532	12,162	20,153	24,597	32,165	39,745
5,143	12,536				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois d'OCTOBRE, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

## DEUXIÈME PARTIE

### ROSE ET MARIE-BLANCHE

En pleine voie de guérison et sentant revenir ses forces, la pauvre créature ressaisissait toutes ses pensées, rentrait peu à peu en possession de tous ses souvenirs.

Quels émouvants tableaux éveillait en elle ce passé déjà lointain, forcément oublié pendant dix-sept ans !

Les premiers plans se trouvaient ensoleillés par des affections de toute nature.

Jeanne revoyait sa mère guidant ses pas enfantins dans un paysage de province, plein de tendresse et de lumière.

Puis plus tard, les portes d'une église s'ouvrant devant elle ; une chapelle remplie des lueurs des cierges et du parfum des fleurs ; un autel éblouissant sur les marches duquel, vêtue de blanc et l'auréole virgine au front, elle s'agenouillait à côté du fiancé de son choix et recevait d'un jeune prêtre, bon comme Dieu lui-même, la bénédiction sainte qui devait faire de Paul Rivat le compagnon de sa vie.

Comme ils s'aimaient ! comme ils étaient heureux !

Hélas ! il avait peu duré, ce bonheur !

Bientôt le ciel devenait sombre.

Au ciel, des nuages noirs.

Sur la terre des détonations, du sang, des affûts de canons brisés, des soldats blessés, des gémissements, des plaintes, des cris d'agonie.

Et au milieu de ce tableau sinistre, une forme sanglante se débattant contre la mort ! Paul Rivat !

Puis, l'horreur grandissait encore.

Une fumée opaque, infecte, étouffante, couvrait Paris, et de cette fumée jaillissaient les langues rouges des incendies.

Le tableau changeait.

C'était maintenant l'intérieur d'une mansarde.

Sur un lit, dans cette mansarde, une jeune femme se tordait sur son lit de douleurs.

Près d'elle une autre femme, aux cheveux blancs, au doux et bon visage populaire ridé par le travail plus que par les années, recevait et plaçait dans un berceau deux petites créatures qui venaient de naître et commençaient à vivre quand autour d'elles la mort régnait en souveraine.

Ensuite un bruit assourdissant, une lueur aveuglante, une effroyable et courte douleur, puis, plus rien . . .

Ces cauchemars, hantant trop souvent le sommeil agité de la convalescente, entretenaient dans son esprit un sentiment de tristesse que les efforts de Rose ne parvenaient pas toujours à vaincre.

Un matin Jeanne Rivat, impressionnée plus péniblement encore que de coutume par ces lugubres souvenirs, dit à sa jeune infirmière :

— Rose, mon enfant, je vais beaucoup mieux . . . J'ai presque retrouvé mes forces et j'ai toute ma raison . . . Je dois penser maintenant aux chères créatures que j'aimais et dont j'ignore la destinée depuis dix-sept ans . . . Je veux savoir si ma mère est vivante encore et ce que sont devenues mes deux petites filles . . . Je vais écrire à ma mère, à Châlons-sur-Marne qu'elle habitait au moment de la guerre . . . J'écrirai aussi à l'abbé d'Areynes, à Paris, à l'église Saint-Ambroise dont il était le premier vicaire . . . C'est lui qui m'a sauvée . . . Par lui je saurai sans doute quelle démarche je dois suivre pour retrouver mes enfants . . . il ne m'a certainement pas oubliée . . . il me répondra . . .

Elle s'interrompit, baissa la tête, et d'une voix sourde ajouta :

— A moins qu'il ne soit mort . . . Mort comme l'est peut-être ma mère . . . Comme le sont peut-être mes filles ! . . . Enfin, mieux vaut la certitude que le doute ! . . . Voulez-vous, ma mignonne, me procurer de quoi écrire ? . . .

— Oui, maman Jeanne ! répondit la jeune fille, mais je vous en supplie, ne vous alarmez pas . . . Dieu est bon ! Vous avez trop souffert, sans l'avoir mérité, pour qu'il ne prenne point pitié de vous et ne vous rende pas un jour votre part de bonheur !

Jeanne soupira.

— La toute-puissance de Dieu, balbutia-t-elle, ne pourrait pas me rendre mon mari . . . Mon cher Paul . . .

Puis elle serra la jeune fille sur son cœur.

Dans la journée elle écrivit les deux lettres auxquelles se rattachaient tant d'espérances.

L'une portait cette suscription :

*Monsieur l'abbé d'Areynes*

*Premier vicaire de la paroisse Saint-Ambroise,  
à Paris.*

L'autre était adressée :

*A Madame veuve Lamblin,*

*rue Saint-Loup, Châlons-sur-Marne.*

## XVII

Rose alla mettre elle-même à la poste les deux lettres que Jeanne Rivat venait d'écrire.

Maintenant il ne restait plus qu'à attendre patiemment les réponses, si ces réponses devaient arriver.

La jeune infirmière n'eut plus alors qu'une idée, qu'un but : distraire et égayer de son miéux la convalescente afin qu'elle ne s'absorbât point dans les idées noires, dans les sombres préoccupations auxquelles elle ne semblait que trop disposée.

Assise auprès de Jeanne elle lui lisait à haute voix des volumes choisis parmi les plus intéressants de la bibliothèque de l'asile.

Quand la lecture semblait fatiguer la pauvre femme, dont l'esprit restait toujours tendu vers une pensée unique : ses enfants, ses deux petites filles, Rose travaillait à des ouvrages de couture, causant gaîment, et par ses questions imprévues contraignait Jeanne à l'écouter et à lui répondre, ce qui, forcément, changeait le cours de ses idées.

Dans ces moments-là, Jeanne ne quittait pas des yeux la jeune fille, elle la contemplait longuement, silencieusement, et une immense tendresse se lisait dans son regard.

En général la veuve de Paul Rivat parlait peu.

Un jour, cependant, elle se départit de son mutisme habituel.

Une fièvre de curiosité venait soudain de s'emparer d'elle.

Jamais jusqu'alors elle n'avait pensé à questionner sa jeune compagne sur son passé, sur sa famille, sur elle-même.

Il n'en fut pas de même ce jour-là.

Elle l'interrogea.

Rose venait de terminer une lecture.

— Quel âge avez-vous, mon enfant ? lui demanda Jeanne tout à coup.

— Dix-sept ans, maman Jeanne . . . répondit l'infirmière.

— Dix-sept ans ! . . . l'âge qu'ont mes filles . . . si elles vivent . . . dit tristement la pauvre femme dont les paupières devinrent humides. Elles sont peut-être aussi jolies que vous . . . aussi douces . . . aussi bonnes ! . . . Ah ! comme je le voudrais ! Si elles pouvaient vous ressembler ! . . .

— Voyons, maman Jeanne, ne vous faites pas de chagrin ! dit Rose vivement. Vous les reverrez, vos chères enfants . . . Vous avez souffert beaucoup, mais il y aura du bonheur pour vous dans l'avenir . . . j'en ai le pressentiment . . . Je fais plus que l'espérer . . . j'en suis sûre . . .

Jeanne poussa un profond soupir et ses regards attendris remercièrent la charmante fille qui cherchait à la consoler, à l'encourager, et dont la voix si douce et si tendre allait jusqu'au fond de son âme.

Elle reprit :

— Vous êtes née à Blois ?

— Non.

— D'où êtes-vous donc ?

— Je suis Parisienne . . .

— Vos parents habitent Paris, alors ?

Le front de Rose se couvrit d'un nuage.

— Je n'ai plus de parents . . . répondit-elle d'une voix subitement altérée.

— Orpheline ! . . . Oh ! chère enfant ! Mes questions éveillent en vous de pénibles souvenirs . . . Pardonnez-moi . . .

Et Jeanne, prenant les mains de Rose, l'attira vers elle et l'embrassa tendrement en lui disant :

— Vous avez déjà souffert aussi, vous ; si jeune ! !

— Non, je n'ai pas souffert, répliqua l'infirmière, mais j'ai eu de

la tristesse au fond du cœur, toujours... C'est bien pénible, allez, de vivre sans un souvenir qui vous soit cher !... Je ne peux même pas aimer la mémoire des miens... Je n'ai jamais connu ni mon père, ni ma mère...

Jeanne tressaillit violemment.

—Que me dites-vous là, ma mignonne ?... s'écria-t-elle.

—La vérité, maman Jeanne.

—Enfant abandonnée ?

—Non, enfant trouvée...

—Enfant trouvée ? répéta la veuve de Paul Rivat.

—Ou plutôt recueillie...

—Comment ?...

Rose répondit :

—C'était pendant les derniers jours de la Commune... Au moment où ma mère fuyait, paraît-il, sa maison incendiée, et m'emportait entre ses bras, elle tomba dans la rue, frappée mortellement par une balle. Un homme passait... Il reçut le dernier soupir de ma mère mourante et prit l'enfant qu'elle lui tendait.

« Cet homme me porta à la mairie du onzième arrondissement où il fit dresser procès-verbal du dépôt qui venait de lui être confié en des circonstances si tragiques, procès-verbal qui devait me servir d'acte de naissance et guider les recherches, si jamais des recherches avaient lieu pour me retrouver... »

« Ce fut l'Assistance publique qui m'éleva.

« Je fus remise à une nourrice des environs de Paris, puis plus tard envoyée à Blois pour y faire mon apprentissage d'infirmière dans un couvent... Aujourd'hui j'ai dix-sept ans et je suis sans famille, sans amis, sans soutien, l'âme et le cœur meurtris par cette pensée si triste : Personne ne s'intéresse à moi... Personne ne m'aime !... »

Jeanne avait écouté avec une attention douloureuse ce récit laconique.

Elle attira la jeune fille plus près d'elle et l'enveloppa de ses bras.

—Je vous aime, moi... balbutia-t-elle à son oreille, et vous m'avez dit que vous m'aimiez...

—Oui ! oh ! oui, je vous aime... Je vous aime comme si vous étiez ma mère !... Mais vous n'êtes pas ma mère !... J'aurais si ardemment désiré la connaître, ma mère... lui prodiguer mes soins, mon amour... vivre pour elle, et, s'il le fallait, mourir pour elle...

Jeanne resta songeuse pendant quelques instants, serrant avec effusion les mains de Rose entre les siennes.

Soudain, sortant de sa rêverie, elle reprit :

—A quelle époque se passaient les faits que vous venez de me raconter ?

—Le 28 mai 1871... pendant la dernière nuit de la Commune qui brûlait Paris.

—Le 28 mai... répéta Jeanne. Et vous habitiez ?...

—La rue de la Roquette, sans doute, puisque c'est là que ma mère a été tuée en sortant d'une maison qui devait être la sienne...

—Vous étiez âgée alors ?

—De trois jours.

—Comment savez-vous tout cela ?

—Ma nourrice me l'a souvent raconté... Elle avait reçu, lorsqu'on me porta chez elle, le double du procès-verbal qui relatait les événements, et ses récits m'ont été confirmés plus tard par l'administration de l'Assistance publique à laquelle j'avais demandé, ainsi que c'était mon droit, mon acte de naissance.

—Mais l'homme qui vous avait reçue des mains de votre mère, l'homme qui vous a portée à la mairie du onzième arrondissement ne s'est jamais occupé de vous ? Il n'a jamais cherché à vous revoir ?

—Jamais.

—Vous savez son nom ?

—Oui. Il avait été obligé de signer l'acte constatant le dépôt qu'il avait fait et relatant les circonstances relatives à la mort de ma mère...

—Comment se nommait cet homme ?

—Jules Servaize, et il était assisté d'un autre témoin qui s'appelait Merlin...

—Mais, lorsque vous avez été grande fille et capable de raisonner, connaissant tous ces détails, ne vous êtes-vous point préoccupée de ce Jules Servaize et de ce Merlin ?...

—A quoi bon ?...

—A savoir peut-être...

—Ils ne pouvaient rien m'apprendre de plus que le procès-verbal signé par tous deux... Or, ce procès-verbal ne laissait aucune porte ouverte à mes espérances...

—C'est vrai ! murmura Jeanne, c'est vrai !

Après quelques instants de rêverie muette elle poursuivit :

—Quelle étrange coïncidence ! le 28 mai... Le dernier jour du règne abominable de la Commune !... Ce jour-là on m'enlevait aussi mes enfants, et si ce n'est pas l'abbé d'Areynes qui les a sauvés, comme il m'a sauvée, moi, que sont-elles devenues ? Au milieu de la

guerre civile qui ensanglantait Paris, où les a-t-on conduites ? A qui les a-t-on confiées ?...

—Maman Jeanne, dit vivement la jeune infirmière, pourquoi vous faire bien inutilement du mal en vous mettant ainsi l'esprit à la torture au sujet du passé ?... Attendez au moins que M. l'abbé d'Areynes vous ait répondu...

—Me répondra-t-il ?

—N'en doutez pas...

—S'il est vivant, oui... Mais est-il vivant ? Songez donc, Rose, dix-sept ans !... c'est si long ! il se passe tant de choses en dix-sept ans ! Si l'abbé d'Areynes est mort, où m'adresser ? où chercher ?

—Peut-être l'Assistance publique pourrait-elle vous répondre...

—L'Assistance publique ! répéta la veuve de Paul Rivat.

Oui... il était certainement impossible à M. l'abbé d'Areynes de s'occuper de deux enfants... qui sait s'il ne les a point confiées, ainsi que je l'ai été moi-même, à l'hospice des Enfants assistés ?...

Jeanne fit un geste fiévreux.

—Ah ! comme j'attends de ses nouvelles avec impatience ! s'écria-t-elle ensuite. Comme j'ai hâte d'avoir retrouvé mes forces et de sortir de cette maison !

—Et nous serons séparées ! balbutia douloureusement la jeune fille dont un sanglot souleva la poitrine.

—Il le faudra bien, mon enfant...

—Oui, il le faudra... mais c'est alors que je souffrirai... C'est alors que je serai vraiment malheureuse...

—Rose... chère Rose.

L'infirmière continua :

—C'est alors que je ressentirai cruellement tout ce qu'il y a de cruel dans ma vie ! Seule... toute seule... abandonnée... Ah ! tenez, maman Jeanne, tout à l'heure je vous disais que je vous aimais comme si vous étiez ma mère... Eh bien, je voudrais ne plus vous quitter... me dévouer pour vous comme je me dévouerais pour ma mère. Auprès de vous, je vis... j'existe... je suis heureuse ! Rien qu'à la pensée que nous pourrions être séparées l'une de l'autre, mon cœur se serre... il me semble que je vais mourir... Pourquoi ces sentiments dont je me soupçonnais même pas l'existence avant de vous connaître ? Pourquoi ce besoin de vous voir ? Pourquoi cette affection profonde !... Ce qui se passe dans mon cœur, je ne chercherai même pas à le définir, mais cela est, et s'il me faut vivre loin de vous, je sens bien qu'il n'y aura plus pour moi de bonheur en ce monde...

Jeanne, en proie à une émotion violente, serrait Rose contre son cœur et la couvrait de baisers et de larmes.

Ah ! si la pauvre mère avait su qu'elle pressait dans ses bras l'une de ses filles...

Hélas ! elle ne savait pas !

Pendant quelques secondes, au début du récit de la jeune infirmière, une lueur d'espérance s'était produite au fond de son âme, mais la fin du récit ne lui permettait point d'admettre que Rose fût l'une des jumelles qu'elle pleurait.

Elle aussi cependant sentait quelque chose d'inconnu, d'inexplicable, vibrer en elle lorsque la jeune fille lui parlait et lorsqu'elle ne pouvait se lasser de la contempler.

Elle aimait Rose comme Rose l'aimait, instinctivement, sans se rendre compte, et s'abandonnait avec bonheur à un courant d'irrésistible sympathie.

—Chère mignonne, dit-elle à la jeune infirmière, je vous aime bien aussi, moi, je vous aime tendrement, de toute mon âme, mais malgré mon ardent désir de vous avoir sans cesse auprès de moi, la raison dit que je n'ai pas le droit d'accepter le dévouement que vous m'offrez ! Sais-je ce que je vais devenir en sortant de cet asile ! Le monde ? Je ne le connais plus... il doit être bien changé depuis dix-sept ans... Si ma mère, si l'abbé d'Areynes n'existent plus, que vais-je devenir ? Je serai obligée de demander à la charité publique mon pain de chaque jour... J'ai une tâche à remplir... Elle sera difficile, et cependant j'irai jusqu'au bout... je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai vu s'anéantir mon dernier espoir de retrouver mes enfants...

« Est-ce que je puis vous dire : *Rose, soyez ma fille* ?... Non, je ne puis pas, je n'en ai pas le droit... Vous vivez ici, à l'abri du besoin, aimée et honorée de tous ceux qui vous approchent... Ce serait une mauvaise action, un crime de vous entraîner avec moi dans un avenir inconnu et rempli peut-être de déceptions, de chagrins... »

« Je ne vous oublierai jamais, allez, chère Rose... Votre souvenir restera ineffaçablement gravé dans ma mémoire, ou plutôt dans mon cœur, et je vous jure que le jour où je pourrais vous dire : *J'ai retrouvé mes filles* ! j'ajouterais, et Dieu sait avec quelle immense joie : *J'en attends une troisième*... C'est vous !... Venez à moi, chère Rose !... »

La jeune orpheline était trop intelligente pour ne point comprendre que la convalescente avait raison, mais cela ne diminuait pas sa souffrance.

## XVIII

Les jours succédaient aux jours, longs, interminables, pleins d'angoisses.

Jeanne ne recevait aucune réponse aux lettres qu'elle avait écrites.

La pauvre femme commençait à désespérer.

Deux semaines s'écoulèrent.

Enfin, le quinzième jour au matin, l'infirmière en chef lui monta deux lettres.

Jeanne les prit d'une main fiévreuse, le cœur plein de joie.

Mais bientôt cette joie devait faire place à la plus violente déception.

Les deux enveloppes, provenant de la direction générale des postes, renfermaient les lettres expédiées quinze jours auparavant et portaient cette mention imprimée :

*Rebut.—Retourné à l'expéditeur.*

Dans le premier moment la convalescente ne comprenait pas l'importance douloureuse de cette mention.

Jeanne déchira la première enveloppe.

Elle contenait la lettre écrite à sa mère, Mme veuve Lamblin, à Châlons-sur-Marne.

La lecture était décachetée.

Une ligne à l'encre rouge, écrite en travers, en coupait la première page.

Cette ligne était conçue en ces termes :

" Madame veuve Lamblin, décédée le 15 mars 1877."

Jeanne éprouva une commotion terrible,

Heureusement ses larmes, jaillissant avec abondance, empêchèrent d'éclater une crise qui aurait pu être dangereuse.

Rose, toujours là, près d'elle, parvint à la calmer par des mots touchants, des consolations pleines de tendresse.

La seconde enveloppe fut déchirée d'une main tremblante.

A coup sûr elle devait apporter, elle aussi, une déception nouvelle, un nouveau chagrin.

Elle renfermait, non décachetée, la lettre adressée à l'abbé d'Areynes.

Sur cette lettre, toujours à l'encre rouge, un seul mot, celui-ci :

" Inconnu."

Jeanne éprouva un sentiment de stupeur facile à comprendre, impossible à exprimer.

Inconnu ! . . .

L'abbé d'Areynes, lui aussi, était-il donc mort ?

Mais sa mort elle-même ne suffirait point pour expliquer et justifier cette mention : *Inconnu* ! . . .

Comment ne le connaissait-on plus, cet homme de bien dont le nom devait rester à jamais vénéré dans cette paroisse où il avait fait tant de bien, dans cette église Saint-Ambroise où il avait institué un service qui devait éterniser son souvenir ?

Était-ce possible ?

Non, ce n'était pas possible, mais pour donner à ce mensonge l'apparence de la vérité, il avait suffi de l'insouciance, de la paresse, du mauvais vouloir peut-être d'un employé subalterne de l'administration des postes !

L'abbé d'Areynes n'habitait plus la rue Popincourt et n'étant plus vicaire de Saint-Ambroise, la lettre était revenue au bureau de poste où l'employé inepte, au lieu de faire opérer des recherches faciles, avait trouvé tout simple d'écrire sur l'enveloppe : *Inconnu*.

Le dernier espoir de Jeanne lui échappait, cet espoir qui reposait tout entier sur l'abbé d'Areynes.

C'était fini !

Où irait-elle chercher ses enfants, la pauvre mère ? à qui s'adresserait-elle ?

Comment vivre, d'ailleurs ? quelles ressources pourrait-elle se créer, dans ce monde dont la folie l'avait exilée depuis dix-sept ans !

Son découragement fut immense et son chagrin sans bornes.

Rose n'osait même plus tenter de la consoler.

Quinze jours se passèrent . . . un mois . . . deux mois.

La convalescente, soumise par le médecin en chef à un régime énergiquement réparateur, avait repris toutes ses forces physiques.

En même temps un peu de force morale lui était revenu.

Maintenant elle se reprenait à espérer contre toute espérance.

Ne pouvant plus s'appuyer sur personne, elle comptait sur le hasard, sur la Providence, sur un concours de circonstances imprévues et invraisemblables.

— La liberté ! se disait-elle, il me la faut . . . On ne peut me la refuser ! je fouillerai Paris, au besoin, maison par maison ! Mon instinct maternel me guidera ! je veux retrouver mes filles !

La jeune infirmière devenait de plus en plus triste et sombre, en voyant approcher le moment redouté par elle où *maman Jeanne* quitterait l'asile.

Ce moment arriva.

La malade enfin guérie demanda son *exeat*.

Le médecin en chef le signa.

Le lendemain la pauvre mère allait quitter Blois, et entreprendre l'œuvre à laquelle elle voulait désormais consacrer sa vie : la recherche de ses deux enfants.

L'administration de l'hospice lui payait son voyage jusqu'à Paris. Elle y ajoutait un secours de vingt francs, pour subvenir aux besoins les plus urgents pendant quelques jours.

C'était tout ce qu'elle pouvait faire, étant donnée la somme modique que l'Assistance publique met à la disposition des chefs d'établissements pour ces œuvres de charité.

Dans sa touchante sollicitude pour sa chère *maman Jeanne*, Rose avait prévu le cas, et ouvert une souscription en s'inscrivant la première pour cinquante francs, somme qui représentait la totalité de ses humbles économies.

La pauvre enfant ne gardait pas un sou.

Tout le personnel souscrivit.

Le docteur Bordet, ayant eu connaissance de ce qui se passait, ne fut pas des derniers à collaborer, en apportant son obole, à cette mesure de précaution, nous pourrions dire de salut, dictée par des sentiments d'une admirable délicatesse.

Il versa cinquante francs et ce fut lui qui, sur la demande de Rose, remit à Jeanne le montant de la souscription s'élevant à la somme de cent quatre-vingt-quinze francs.

Les yeux pleins de larmes, et le cœur gonflé de reconnaissance, la pauvre créature reçut ce témoignage de sympathie.

Elle ne savait comment témoigner sa gratitude à ceux qu'elle appelait ses bienfaiteurs.

L'heure du départ sonna.

Ce fut avec une douleur inexprimable que Rose dit adieu à celle qui lui avait pris son cœur tout entier.

— Vous partez, *maman Jeanne*, balbutia-t-elle dans un dernier baiser, au milieu des sanglots qui l'étouffaient. Vous emportez mon âme . . . Vous emportez ma vie !!

On fut obligé de l'arracher aux étreintes de Jeanne dont la douloureuse émotion n'était guère moindre que la sienne.

Au dernier moment la pauvre Rose perdit connaissance et il fallut la transporter à l'infirmier de l'asile.

Jeanne le cœur brisé, s'éloigna en se disant :

— Ah ! que Dieu eût été bon s'il eût permis que cette enfant fût l'une de mes filles ! Un instant je l'ai espéré, mais c'était impossible puisque l'homme qui l'a sauvée l'a reçue des mains de sa mère expirante !

A l'heure même où cette scène se passait chez le gardien-concierge de l'asile de Blois, le vaisseau *La Loire*, venant de Nouméa, entra dans le port de Brest où il était soumis à la visite de santé administrative.

Tout allait bien à bord, et il fut permis au capitaine de débarquer ses passagers.

Ils étaient nombreux et formaient un ensemble singulièrement hétérogène : officiers, soldats rapatriés, Américains, Anglais, nègres, Espagnols, Italiens et Français.

La longueur du trajet accompli lentement par *La Loire* avait donné à Gaston Deprety, le forçat libéré, le temps de bien réfléchir sur sa situation et de combiner de façon ingénieuse et savante le plan qu'il se proposait de mettre à exécution dès son arrivée en France.

Aussitôt débarqué à Brest, au lieu d'aller faire viser son passeport à la préfecture, comme cela lui avait été enjoint, il s'empressa de s'attabler dans un bon restaurant, afin d'oublier la cuisine désastreuse du bord à laquelle il venait d'être astreint, au grand dommage de son estomac.

Là il demanda un indicateur des chemins de fer et le consulta pour savoir quels étaient les trains qui, de Brest, le conduiraient le plus promptement à Amboise.

Amboise devait être la première étape du voyage arrêté dans son esprit.

L'itinéraire de ce voyage était assez compliqué.

Un train pour le Mans partait à trois heures moins quelques minutes.

L'ex-forçat résolut de le prendre.

Il arriverait à minuit au Mans, en repartirait à deux heures du matin et toucherait Angers deux heures après.

A dix heures, il serait à Amboise.

Deprety nota toutes ces stations et toutes ces heures d'arrivées et de départs sur une page de son portefeuille, le portefeuille du vicomte de Grancey, mort à Nouméa.

Après un déjeuner solide, il se dirigea vers la gare du chemin de fer.

Il avait laissé pousser toute sa barbe.

Le temps du voyage avait suffi pour qu'elle atteignît une longueur fort respectable. Elle était d'un blond foncé, fine, soyeuse, bien plantée, et rehaussait la bonne mine du libéré, qui, nous croyons l'avoir dit, devait passer pour un très beau garçon.

La teinte bronzée de sa peau brunie par le soleil d'Australie seyait à sa physiologie intelligente et mobile, et semblait augmenter l'éclat de ses grands yeux dont l'expression se modifiait avec une incroyable rapidité.

Deprety était vêtu d'un complet en lainage gris et coiffé d'un léger chapeau de paille à large ruban noir.

Il avait la démarche cavalière, l'aspect sympathique. Rien absolument ne pouvait laisser soupçonner en lui l'ancien forçat, et aucun doute ne se serait élevé dans l'esprit de ceux qui l'auraient entendu affirmer qu'il se nommait le vicomte de Grancey, issu de l'une des plus nobles familles de Touraine.

A deux heures quarante-trois minutes, il montait dans un compartiment de deuxième classe et filait vers le Mans.

Le lendemain matin, vers dix heures, après avoir pesté contre les lenteurs inévitables qu'entraînaient les changements de trains, il arrivait à Amboise.

Voyageant sans le moindre bagage, Deprety n'avait à s'occuper de rien en descendant de wagon.

Il se fit indiquer un des meilleurs hôtels de la ville et s'y rendit aussitôt. On lui avait indiqué l'*Hôtel du Commerce*, une vieille maison bien connue.

Son intention n'était pas de rester longtemps dans la ville. Cependant il demanda une chambre pour quelques jours, et, après de minutieuses ablutions qu'un voyage de dix huit heures en wagon rendait indispensables, il descendit pour se faire servir à déjeuner.

La table d'hôte ne lui souriait nullement.

On dressa son couvert dans un cabinet où se trouvaient deux tables.

L'une de ces tables était occupée déjà par un homme d'une cinquantaine d'années dont la mise, quoique fort correcte, annonçait plutôt un paysan riche qu'un bourgeois.

Une jeune femme faisait le service de ce cabinet.

Deprety se sentit fort à son aise entre ces deux personnes avec lesquelles il engagea immédiatement la conversation.

S'adressant d'abord à la jeune servante, il lui demanda :

— Êtes-vous du pays, mademoiselle ?

— Oui, monsieur, répondit-elle, je suis du département. . . . Née à Tours et élevée à Amboise que je n'ai jamais quitté. Mon père et ma mère y sont morts. . . . Moi, je suis domestique depuis dix ans à l'hôtel du Commerce.

La servante était bavarde. Deprety en profita.

— Alors, reprit-il, vous devez connaître beaucoup de monde ici. . .

— Tout le monde, monsieur, tout le monde. . . . depuis les vieux jusqu'aux marmots d'hier. . . .

Après cette réponse la jeune femme dut sortir du cabinet pour aller à la cuisine chercher des plats.

Gaston souriait,

— Ah ! c'est un vrai journal que Marguerite ! dit l'homme à mine de paysan riche qui déjeunait à la table voisine. Curieuse comme notre grand-mère Eve, et la langue bien pendue. . . . Mais une brave et bonne fille. . . .

Vous paraissez être aussi du pays monsieur, fit Deprety, car à coup sûr vous êtes un habitué de l'hôtel. . . .

— Du pays, oui. . . . j'en suis, sans en être. J'habite Bléré, où j'ai pas mal de vignes. . . . je m'occupe du placement de mes vins. . . . je viens souvent à Amboise et j'y connais à peu près tout le monde. . . .

— Alors, vous pourriez, sans aucun doute, me donner quelques renseignements sur une famille dont j'ai le plus grand intérêt à connaître la situation de fortune. . . .

— De quelle famille voulez-vous parler ?

— De la famille de Grancey.

## XIX

En entendant le nom de Grancey, le viticulteur secoua la tête et fit une moue prononcée.

— Oh ! oh ! dit-il en baissant un peu la voix, si c'est pour réclamer de l'argent de ce côté-là, vous pouvez dire que vous venez de faire un voyage inutile, et inscrire un P majuscule en face de la somme qui vous est due !. . . .

— Déconfiture complète chez les Grancey, autrefois les gens les plus riches du pays. . . .

— Mme de Grancey est morte folle il y a six ans, à la suite d'énormes pertes de jeu de son mari, le vicomte Georges-Paul de Grancey, qui s'est fait sauter le crâne deux ans après la mort de sa femme, étant ruiné à plate couture ! Les huissiers avaient tout mangé, depuis le château jusqu'à la dernière ferme qu'il possédait aux environs d'Amboise.

Deprety interrogea :

— Mais, demanda-t-il, le vicomte n'avait-il pas un fils ?

— Oui, Georges de Grancey. . . . un garçon qui pouvait avoir vingt-deux ou vingt-trois ans quand son père s'est suicidé. . . .

— Qu'est-il devenu ?

— Quant à ça, il m'est impossible de vous répondre. . . . On ne l'a pas revu dans le pays depuis qu'il a suivi le corps de son père au cimetière d'Amboise. . . . J'assistais à l'enterrement. . . . Tout le monde le plaignait, le pauvre gars ! C'était un brave et honnête garçon, qui aurait voulu pouvoir réparer les fautes de feu le vicomte Paul, mais il était trop tard ! Sans le sou il ne pouvait rien, car il ne savait rien faire ! Elevé au collège, à Tours, on ne lui avait enseigné que des choses qui, neuf fois sur dix, laissent crever de faim leur homme. Ici nous appelons ces gens-là des déclassés, des ratés, passez-moi le mot, des propre-à-rien !

La servante Marguerite intervint dans la conversation.

En rentrant dans le cabinet, elle avait entendu les derniers mots du vigneron.

— De qui donc que vous parlez, père Peloton ? demanda-t-elle.

— Du vicomte Georges de Grancey.

— Ah ! le pauvre jeune homme ! s'écria la brave fille tout en plaçant devant Deprety une superbe tranche d'alose de la Loire grillée, sauce maître d'hôtel. En voilà un qui peut se vanter de n'avoir pas eu de veine avec sa famille ! Un de nos voyageurs l'a rencontré à Brest il y a six mois. . . . Il paraît qu'il fichait la misère noire ! Pour essayer de se refaire, il allait, disait-il, partir en voyage et s'en aller faire fortune dans un pays lointain qu'on appelle l'Australie. . . .

Le forçat libéré écoutait avec une attention soutenue les dernières explications données par la domestique de l'hôtel du Commerce.

— Dans quelle partie de l'Australie se proposait-il de se rendre ? demanda-t-il tout à coup.

— Dans celle où il n'y a qu'à se baisser pour ramasser de l'or qui pousse dans les champs comme les mauvaises herbes chez nous. . . . répondit Marguerite. . . .

— Si vous voulez rentrer dans votre dû, fit le père Peloton en s'adressant à Deprety avec un gros rire, faudra que vous attendiez qu'il ait trouvé une mine, ou du moins un filon.

— Je suivrai le conseil que vous me donniez tout à l'heure, répliqua l'ex-forçat. Je mettrai un P majuscule devant le chiffre de ma créance. . . . Ce sera plus tôt fait,

— Mais, ajouta-t-il, les Grancey devaient avoir des parents, soit du côté du père, soit du côté de la mère. . . .

— Un vieil oncle seulement, dit Marguerite.

— Vivant ?

— Non, il est mort ici l'année dernière à l'âge soixante-dix-huit ans. . . .

— Sans postérité ?

— C'était un vieux garçon, seul et dernier parent de M. Georges de Grancey qui a reçu son dernier soupir, unique et maigre héritage, car l'oncle n'avait pas un sou et vivait tant bien que mal d'une petite rente viagère. Qu'est-ce que vous voulez, ces Grancey, tous braves gens et le cœur sur la main, mais c'était une famille de mange tout !

— A part Tours où le vicomte Georges fut élevé au collège, et Amboise, son pays natal, a-t-il vécu dans quelques autres localités ? reprit Deprety.

— Jamais. Il nous a dit souvent, quand il venait déjeuner ici après la mort de son père, qu'il n'avait jamais voyagé, qu'il ne connaissait même point Paris. . . . De sa nature, du reste, il était un peu ours. . . . Il n'avait que deux grandes passions. . . .

— Lesquelles ?

— La chasse et la pêche. . . . il ne se plaisait que sur les rives du Cher ou de la Loire ou sous les futaies de la forêt d'Amboise.

Un coup de sonnette appela Marguerite hors du cabinet et coupa court à la conversation. . . .

Le père Peloton, qui venait d'achever son repas, se leva et, comme adieu, dit au jeune homme :

— Oui. . . . oui. . . . croyez-moi, mettez un P. . . .

— Je n'y manquerai pas.

Deprety continua lentement à déjeuner et, désireux de puiser d'autres renseignements à d'autres sources, il prit le parti de passer le reste de la journée à Amboise.

Le lendemain il prenait l'express de une heure pour se rendre directement à Paris où il arrivait par la gare d'Orléans, à huit heures et demie du soir.

Provisoirement cela suffisait.

Deprety connaissait bien Paris.

Il savait de quelle façon on pouvait, en attendant mieux, se loger et vivre à très bon marché.

Cependant, il ne voulait point paraître besogneux.

**CHOSSES ET AUTRES**

—Boston réclame une population de 971 mille, avec les villages environnants.

—New-York compte parmi ses habitants mille millionnaires.

—On a récolté, cette année, dans l'île de Montréal, 29 à 30,000 barils d'oignons.

—On fabrique chaque année aux Etats Unis 12,000,000 de chapeaux de soie.

—Huit millions de personnes en France ont des dépôts au montant de \$850,000,000 dans les banques d'épargne.

—Le plus gros lingot d'or fondu, fut envoyé à la banque de Californie en 1882; il pesait 511½ livres.

—L'oiseau le plus rapide connu des naturalistes est le vautour, qui fait 150 milles à l'heure, ou le crécerelle anglais qui peut même surpasser le précédent.

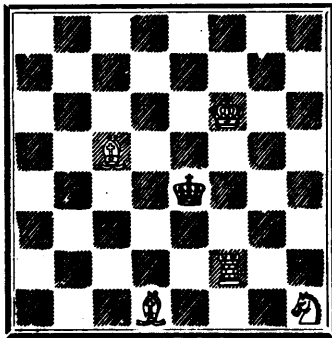
—La grande troupe de Vaudeville de *Reilly and Woods* est l'attraction de cette semaine au Théâtre Royal, ayant à leur tête l'inimitable Pat Reilly et Woods. Parmi les artistes qui composent cette troupe on peut mentionner Madge Eilis, la reine du vaudeville, le trio national, M. Ginal et Melle Artiz, et une armée d'artistes bien connus.

—Comment ne pas signaler à l'attention de ses lecteurs un sommaire comme celui de la *Nouvelle Revue* du 15 octobre où toutes les actualités prennent place... qu'on en juge: Iéna et Auerstaedt, \*\*\*; L'académie française, V. du Bled; Mémoires d'un blessé, A. de Mayer; Le voyage de Shakespeare, L. Daudet; Essai sur l'art japonais, E. Julia; Les yeux d'ambre, M. de Talleyrand-Périgord, duc de Dino; Rêves, H. Buteau; Les accidents de chemin de fer, E. Toreys; Lettres sur la politique extérieure, suivies de Misère dorée allemande, Mme Juliette Adam. Pour la Quinzaine: L'armée, colonel X.; La marine, commandant Z.; Bulletin colonial, J. Bernard d'Attanoux; Mouvement scientifique, S. Meunier; Agriculture, G. Couanon; Théâtre, musique, L. Gallet; Drame et comédie, M. Fouquier. Quinzaine littéraire, E. Ledrain; Expositions, musées, sport, livres. Pages courtes: P. La Marcherie, J. H. Rosny, G. Lecomte, E. Hollande.

**LES ECHECS**

**PROBLEME No 185**

Composé par M. P. H. William  
Noirs.—1 pièce



Blancs.—5 pièces

Les blancs jouent et font mat en 2 coups

**SOLUTION DU PROBLEME No 184**

Blancs	Noirs
1 D 1 CD	1 R 4 R
2 D 8 C échec	2 R 4 D
3 P 4 F, mat.	
Si:	
2 D 4 C échec	1 R 2 R
3 D 7 C mat.	2 P 3 D

Et autres

Solution du problème de M. S. Loyd paru dans le No 598

Blancs	Noirs
1 P 4 R	1 P 4 D
2 P pr P	2 D pr P
3 D 5 T	3 D pr PT
4 D pr PT	4 D pr C
5 D pr P	5 T pr P
6 T pr P	6 T pr P
7 T pr P	7 T pr C
8 T pr P	8 D pr PC

9 T pr F échec	9 R 2 D
10 T pr C	10 TD pr T
11 F pr D	11 T pr FD
12 T pr T	12 T pr P
13 D pr P	13 T pr P
14 D pr P échec	14 R pr D
15 T pr C	15 T pr P
16 T pr F	16 T pr F échec
17 R pr T	17 R pr T

**JEUX ET RECREATIONS**

**CHARADE**

La préposition et de lieux et de temps  
Au Premier donne l'existence;  
Chevaux, voitures, bâtiments, [tance,  
Empruntent du Second plus forte consis-  
Pratiquons la vertu, protégeons l'innocence,  
Elles ont un vengeur, redoutons sa puissance,  
Dans le Tout à jamais il punit les méchants.

**SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS LE No 600**

Enigme.—Accent circonflexe.

**ONT DEVINE :**

Mlle Maria Aymong, Milles Marie et Clémentine Germain, Mlle Rachel Aymong, C. Dubord, Mlle Schayer, Joseph Morache, D. Gervais, Montréal; Joseph Blanchet, Fall-River, Mass.; Mlle Eva Jobin, Mlle Laurie Turgoon, F. Landry, Québec; Mlle Rose-Anna G., Trois-Rivières; Mme Tanerède Marcotte, St-Raymond; L. M. Bellerose, Ste-Monique de Nicolet; Jean et Marie St Jérôme; Mme H. Dubé, Lachine; A. R. Taillefer, Ste-Scholastique; Mme Louis Délorne, St-Henri de Montréal; Ernest Saucier, St-Hyacinthe.

Flacon : 5 fr. Franco : 5 fr.

**PURETÉ DU TEINT**

Étendu d'eau le

**LAIT ANTÉPHELIQUE**

ou Lait Candès

Dépuratif, Tonique, Désinfectant, dissipe HALE, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités, Boutons, Efflorescences, etc. conserve la peau du visage claire et unie. — A l'état pur, il enlève, on le sait, Masque et Taches de rousseur.

11 date de 1849

CANDES, Paris

BIS-Denis, 16

**Banque Jacques-Cartier**

DIVIDENDE No 60

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent, sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après lundi, le 2e jour de décembre 1895.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 novembre prochain, inclusivement. Par ordre du bureau de direction.

A. DE MARTIGNY,  
Dir.-gérant.

**La Banque Ville-Marie**

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de TROIS POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque le et après

Lundi, le 2 Décembre Prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 Novembre, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du bureau de Direction.  
W. WEIR, Président.  
Montréal, 22 Octobre 1895.

**ST-NICOLAS**, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr.; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr.; six mois : 12 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

**PURGATIFS \* DÉPURATIFS ANTISEPTIQUES**

Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle

CONTRE LES

**ENGORGEMENTS D'INTESTINS**

(Constipation, Migraine, Congestions, etc.)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Étiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS. No'ice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.



**PAPIER FAYARD et BLAYN**

GUÉRIT RHUME: Irritat. de Poitrine, Influenza, Douleurs Rhumatismes, Blessures, Plaies Topique exel. contre CORS, ŒILS-de-PERDRIX.— 1 f. t. Pharmaci.

**J. EMILE VANNIER**

(Ancien élève de l'école Polytechnique

INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR

187, RUE SAINT-JACQUES

ROYAL BUILDING MONTREAL

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER**

Architectes et Evaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER

TÉLÉPHONE No 2113

**VIN DE VIAL**

PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDE ET QUINA

Tonique puissant pour guérir:

**ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE**

**ÉPUISEMENT NERVEUX**

Aliment indispensable dans les CROISSANCES DIFFICILES,

Longues convalescences et tout état de

langueur caractérisé par la perte de l'appétit et

des forces.

J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.

ÉCHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS.

S'adresser à C. ALFRED CHOULLOU,

Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

**ACADEMIE DE COUPE**

DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**

PRÉPARÉ PAR **M. CHEVRIER**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain

CONTRE :

la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANÉMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE**.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

**POUDRE**

— POUR —

**LIQUEUR DE COMTE**

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte. Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

**LA PHARMACIE NATIONALE**

216, SAINT-LAURENT MONTREAL

**J. G. A. GENDREAU**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

20, RUE ST-LAURENT, Montréal

Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

**LA PRESSE**

JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire des journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis? Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante? Annoncez dans LA PRESSE

Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes LA PRESSE.

Désirez-vous retrouver un article perdu? Annoncez dans LA PRESSE.

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque? Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 2 novembre 1895

**52,214**

La Presse sera adressée à la campagne pendant la saison d'été à raison de 25c par mois.

**BUREAUX**

71 et 71a, Rue St-Jacques MONTREAL



**ANNONCE IMPORTANTE DE**  
**John Murphy & Cie**  
**Preparez-vous Pour**  
**L'HIVER**

Qui s'avance à  
Pas de Géant

**NOS FLANELLES**

- Flanelles blanches.
- Flanelles crèmes.
- Flanelles grises.
- Flanelles rouges.
- Flanelles pour robes.
- Flanelles pour manteaux.
- Flanelles pour drap de lit.

**FLANELLETES**

Voyez nos Flanelletes à 10c.  
Demandez nos flanelletes à 15c, 33 pces de largeur.  
Achetez nos flanelletes françaises pour robes de maison.

**Sateens et Cretonnes**

Dans un choix considérable pour rideaux, portières, draperies, couvertures de coussins, couvertures de confortables, ouvrage de fantaisie.  
Mousseline d'art dans les bonnes qualités, seulement 12, 15, 16, 18, 20 cts.

**John Murphy & Cie**

**2343 Rue Sainte-Catherine**  
Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix  
TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

**C. LAVALLÉE**

(SUCCESSION DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

**35, COTE ST-LAMBERT**  
MONTRÉAL

**Un LEZARD**  
**DANS L'ESTOMAC**

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux Etats-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racinages, et en moins de trois mois ils me guérirent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT, Polisseur, 156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

**Z. BRABANT**  
HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

— PRODUITS DE LA —

## GRANDE CHARTREUSE

**LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.**

Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :


POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS

Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE

AU CANADA

**LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS**

ALIMENTAIRES  
de MONTRÉAL (limitée).



151, 3

**LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE**

*Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes*

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

**Bureaux : 210, rue St - Laurent**

TEL BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,300.00 seront distribués tous les mercredis

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " "	400.00
1 " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

**PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS**

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

**HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS**

238 et 242 Rue Cadieux

Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, e.-méd. cin surintendant de l'institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morhimanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

**MESDAMES**

Toutes les dames élégantes  
Emploient. . . . .

**"CREME LA SIMON"**



Mme ADELINA PATTI dit :  
"Elle est sans pareille."  
Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gerçures, Engelures  
**J. SIMON, PARIS**

Agent général pour le Canada :

**C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal**

**J. B. C. TRESTLER L.C.D.**

Chirurgien - Dentiste

**200 RUE ST - DENIS**

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

**GEORGE VIOLETTI**

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

**N° 11½ RUE GOSFORD**  
MONTRÉAL

*Lapres & Lavergne*  
**PHOTOGRAPHES**  
360 RUE ST DENIS

PHOTOGRAPHIES DE TOUS GENRES  
PORTRAITS A L'HUILE, AU CRAYON,  
PASTEL, ETC, ETC.  
TÉLÉPHONE 7283

**AUX DAMES**

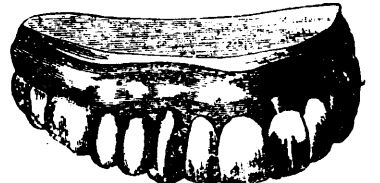
ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.  
ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

**DENTISTE**

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

**A. S. BROUSSEAU, L.D.S.**

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

**La Nouvelle Revue**  
16, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

11 mois	50 <sup>fr</sup>
6 mois	30
3 mois	15
1 mois	5

Prix et souscriptions en France et à l'étranger. On s'abonne sans frais dans les bureaux de la Revue, les bureaux de vente et les bureaux de la Société française de Presse et de Photographie.

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6.40 PAR AN—6 MOIS, \$3.3

La Revue Hebdomadaire publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notamment : Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc.  
S'adresser à la LIBRAIRIE DERMINGNY, 126 W. 25th street, New-York où à la succursale, 1608, Notre-Dame. G. Hurel, gérant.

**PATENTS**  
CAVEATS, TRADE MARKS  
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.  
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.  
Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.